

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur:—A. E. AUBRY

JE CROIS J'ESPERE ET J'AIME

Editeur-Propriétaire:—LEGER BROUSSEAU

Pologne.

Des lettres adressées de Varsovie au *Monde* donnent de précieux renseignements sur certaines rencontres entre Russes et Polonais que le *Journal officiel* russe avait racontées à sa façon, qui n'est pas précisément celle de l'exactitude.

Le *Journal officiel* de Varsovie ne se laisse pas d'enregistrer des bulletins inexacts sur les événements de la guerre. Il a une phrase stéréotypée pour parler des pertes éprouvées par les Russes. Il n'y a jamais, dans toutes les rencontres, qu'un soldat tué et quelques blessés, contre plus de cent insurgés mis hors de combat. Des témoignages certains, irrécusables, viennent tous les jours lui donner des démentis. A Varsovie, les hauts fonctionnaires se plaignent eux-mêmes de la maladresse des fictions présentées dans les rapports de leurs officiers. Il est plus indispensable que jamais de commencer par douter, à la lecture, d'une nouvelle tirée du *Journal officiel*; et il arrive presque toujours qu'on finit par en découvrir l'inexactitude ou même la fausseté. Voici les détails que nous trouvons dans nos lettres :

On a appris que parmi les jeunes gens tués en combattant pour l'indépendance de la Pologne à Michow, se trouvaient le comte Hanke, fils d'un colonel russe, administrateur du domaine ducal de Lowicz, et le jeune Gadowski, fils du ministre des affaires intérieures du royaume. Ces deux noms ont leur signification.

Les arrestations nombreuses continuent à Varsovie. Le 23 février, on a conduit à la citadelle, pendant la nuit, les deux frères Marzewski, rédacteurs du journal polytechnique; l'aîné, Witold, est ingénieur en chef des chemins de fer de Vienne et de Bromberg; le second, Bronislas, est ingénieur des ponts et chaussées. Ont été aussi arrêtés, Morozewicz, employé au chemin de fer, et Edouard Jurgens, employé au ministère de l'intérieur.

Le 24 février ont été célébrées à Varsovie les funérailles du malheureux colonel Korff, dont le corps avait été apporté de Zarko. On n'a pas oublié que cet officier russe avait préféré se donner la mort plutôt que d'exécuter les ordres barbares qu'il avait reçus.

Notre correspondant nous donne un récit complet et exact des événements qui ont signalé l'arrivée de Mieroslawski sur le territoire polonais. Il servira à rectifier les erreurs des rapports russes.

Les villes de Przedece et de Bradow sont séparées par des lacs et des forêts en partie propriétés domaniales. Cette contrée fut le premier théâtre de la guerre de partisans. Près de Przedece, un détachement polonais s'empara sur les Russes d'un matériel de guerre, et leur fit douze prisonniers. S'étant dirigé sur Cieplini, sous les ordres de Mielenski, il fut attaqué sans succès par les Russes, qui furent complètement battus et perdirent 80 hommes, pendant que les insurgés n'eurent que 13 morts et 6 blessés. Ces succès ayant attiré un grand nombre de combattants, Mielenski forma une colonne d'environ 1,000 hommes, composée de chasseurs, de faucheurs et de cavaliers, entra dans les bois de Osowiec et se dirigea vers le Nord, cherchant à se joindre à Mieroslawski, dont l'arrivée était connue.

Se voyant poursuivi par l'ennemi, le chef de la colonne continua sa route

vers les forêts de Slésine et de Sompolino, et ayant traversé Sompolino sur sa droite, il marcha vers Radziejewo, ville à un mille de laquelle se trouvait Mieroslawski, dans le village de Krzywosonez. En effet, ce dernier avait pu pénétrer en Pologne accompagné de 48 jeunes gens qu'il avait amenés de France et d'Italie, et ayant réuni une cinquantaine de volontaires polonais, il attendait le 17, dans un petit bois voisin de ce village, à la tête d'un détachement d'une centaine d'hommes, la jonction de la forte colonne de Mielenski. Avant que celui-ci eût pu l'atteindre, Mieroslawski fut attaqué le 19, à midi, par des forces dix fois plus nombreuses. Le général et sa bande firent des prodiges de valeur. Le combat dura deux heures, malgré l'énorme disproportion du nombre. Les Russes perdirent 90 hommes. Les Polonais n'eurent que 24 morts; malheureusement se trouvèrent parmi eux plusieurs officiers très capables, entre lesquels il faut nommer Buski, élève de l'école de Cuéno, venant de Turin; Raczkowski, dont la famille habite le Brésil, et Rosciszewski, de Plock. Mieroslawski, croyant inutile de résister plus longtemps avec des forces inégales, mal protégé d'ailleurs par les bois, trop petit et trop peu épais, fit retirer ses hommes, tout en faisant tête aux Russes, et se jeta dans les forêts voisines.

Les blessés qu'on n'avait pu emporter furent achevés par les soldats. Après le combat, ces barbares envahirent le village, pour se venger sur les habitants de la résistance qu'ils avaient rencontrée. Heureusement, tous avaient pris la fuite; le massacre était impossible. Il faut se contenter du pillage et de la dévastation. Les Russes se montrèrent à l'égard des habitants de leur plan de guerre. Tout fut saqué et incendié. Ils portèrent la fureur jusqu'à briser les vitraux peints de l'église, objets d'art assez remarquables. Un officier ayant trouvé au château d'un propriétaire un cabriolet, se l'appropriait et s'en servait pour quitter les lieux. En s'éloignant, la colonne russe aperçut l'intendant du domaine à cheval. On fit feu sur lui, on le renversa, on le battit si cruellement qu'il fut laissé pour mort. Cette fois au moins, contrairement à leur usage, les Russes enterrèrent les morts sur le champ de bataille.

Le même jour, après cette rencontre, Mieroslawski fut rejoint par Mielenski. Ils traversèrent Radziejewo, Piotrowsko, et pousèrent jusqu'à Nowa-Weia. Là ils furent atteints par un corps de 4,000 hommes qui, s'avançant à travers les bois, les attaqua de trois côtés à la fois. La colonne polonaise était mal armée, peu équipée à peine quelques fusils. L'officier qui commandait les faucheurs, à la vue de l'infanterie russe encore assez éloignée, lança ses hommes contre elle. Les Russes les accueillirent par un feu de mousquetterie bien nourri. Mieroslawski, accourant aussitôt sur le terrain de la lutte, et voyant les forces considérables qu'il avait en tête, ordonna aux faucheurs de se retirer sur la lisière du bois pour se mettre à l'abri des balles et essayer d'arrêter les progrès d'une colonne russe qui s'avançait de ce côté. Mais ces hommes, peu accoutumés à une exécution d'un champ de bataille, exécutèrent cet ordre avec confusion et lenteur, et ne purent empêcher l'ennemi de les déborder. Alors Mieroslawski, pour sauver son détachement, ordonna de gagner les bords du lac Goplo, et plaça ses meilleurs tireurs sur ses derrières afin de protéger par un feu juste et bien

nourri ce mouvement de retraite. Les carabines polonaises, entre les mains d'adroits chasseurs, firent essayer aux Russes des pertes nombreuses et les empêchèrent de poursuivre le détachement. Le lac fut passé dans des barques à un endroit où il n'y avait que 150 pas de large; les cavaliers le traversèrent à la nage.

La colonne se reforma au nombre de 500 hommes et prit la direction de Kleczewo. Mieroslawski adressa alors une allocution à ces vaillants patriotes, les exhorta vivement à persévérer, reçut leur serment de fidélité à la patrie et à leur général. Il leur fit ensuite ses adieux, en leur annonçant qu'il devait les quitter pour aller organiser la résistance sur un autre point.

Dans cette rencontre de Nowa-Weia, les Polonais ont perdu environ 40 faucheurs et quelques-uns de leurs chasseurs, parmi lesquels on nomme deux jeunes fils de propriétaires, Bielicki et Lemanski. Siokowski a été fait prisonnier.

On voit par ces détails combien étaient erronés les rapports de quelques déserteurs, sur lesquels, sans doute, a été rédigé le bulletin du *Journal officiel* lorsqu'il annonçait la destruction entière de la colonne, la fuite de Mieroslawski et la saisie de ses papiers. Ce sont autant de fables répétées par les Russes.

—On écrit de Varsovie : « Un Russe nommé Petrow, qui a rempli ici pendant des années les fonctions de sous-secrétaire d'Etat, est tombé entre les mains de Langiewicz, qui le garda cinq jours, et qui le renvoya alors avec une lettre cachetée adressée au grand-duc Constantin. Il fut obligé de donner sa parole d'honneur de remettre cette lettre aux propres mains du Grand-Duc. On n'a rien appris sur le contenu de cette lettre. Mais on a quelques détails sur les entretiens de Langiewicz avec Petrow. Langiewicz dit à ce dernier que son séjour parmi les insurgés avait pu le convaincre que ceux-ci n'étaient pas des brigands et des scélérats, comme le disent les journaux officiels russes. Nous savons, ajouta Langiewicz, que nous ne sommes pas assez forts pour vaincre la Russie; mais cet acte de désespoir doit apprendre aux Russes qu'il n'est pas permis impunément de blesser à tout moment les sentiments les plus sacrés, et que malgré leur puissance il ne sont pas capables d'étouffer une nationalité donc d'une telle force vitale. Petrow ayant répondu que les Russes étaient disposés à donner satisfaction aux Polonais et à accorder des réformes, Langiewicz répliqua que ces réformes étaient insignifiantes, et que, du reste, on avait fait si souvent des promesses qu'il faudrait être bien naïf pour y ajouter foi. » (*Gazette de Breslau*.)

On écrit de Lemberg : En Lithuanie, l'insurrection va en croissant et pénètre de plus en plus profondément dans le pays; on assure que même à Witepsk, c'est-à-dire à 50 ou 60 milles du royaume de Pologne, près du Niépér, il se montre déjà des bandes armées. De même que l'insurrection augmente à l'ouest, elle s'étend aussi au nord, et on prétend que tout le pays, jusqu'à Dunabourg, est déjà soulevé en grande partie. Dans les contrées avoisinant la Volhynie aussi l'insurrection s'accroît de jour en jour. Il est impossible de ne pas reconnaître dans les mouvements des insurgés une direction unitaire et un plan bien déterminé. Là où les Russes se montrent en grandes masses, les insurgés se divisent en petites bandes et ne font qu'inquiéter les petits

détachements; lorsqu'un contraire les Russes se divisent pour poursuivre les corps insurrectionnels isolés, ces derniers se réunissent pour porter des coups plus décisifs aux Russes. C'est ainsi que Langiewicz a opéré ces jours derniers en se montrant de côté et d'autre, et détachant de petit bandes comme celles de Jezioranski, chargé d'inquiéter les Russes. Augustowo n'est nullement purgé d'insurgés, comme on le prétend, pas plus que les districts lithuanien limitrophes; dans ces districts; il est vrai, les Russes, commandés par Maniukin, sont les plus forts et renouvellent les scènes de meurtre et de destruction de Siemiatyce; c'est ce qu'ils ont fait par exemple à Dolabozino, près de la forêt de Bialowieski. On dit qu'en Podlachie les Russes ont subi un nouvel échec assez important près de Biala. Le principal résultat de ces combats, c'est que les Polonais profitent des expériences faites et font la guerre de guérillas avec habileté, tandis que la Russie se trouve obligée de recourir aux moyens extrêmes. C'est ainsi notamment qu'on envoie constamment de Saint-Petersbourg des détachements de la garde, les premiers renforts ayant dû rester en Lithuanie. On a envoyé aussi à Varsovie un détachement de chasseurs impériaux. Il y a actuellement dans tous les pays polonais de la Russie 10 divisions formant ensemble 150,000 hommes, et on en attend encore prochainement 10,000. (*Gazette du Danube*.)

De la frontière polonaise. 2 mars.— Un témoin digne de foi donne les détails suivants sur le malheureux combat qui a eu lieu près de Lodz le 27. Quelques jours avant 300 faucheurs et 200 hommes d'infanterie et de cavalerie bien armés et bien équipés passèrent dans la ville de Lodz. On remarqua surtout un jeune et beau soldat, et on apprit que c'était une dame, Mme de Michalski, âgée de vingt-trois ans et mère de deux enfants. Ils formèrent un camp près de Lodz, mais furent trahis par des paysans peut-être Allemands. Ils furent surpris au moment de leur repas, et reconnaissant l'impossibilité de se défendre, ils offrirent de se rendre. Les officiers russes voulurent se borner, en effet, à les faire prisonniers; mais les Cosaques commencèrent immédiatement le massacre. Les Polonais alors défendirent héroïquement leur vie, et Mme de Michalski tua, à elle seule, plusieurs Cosaques. Elle fut enfin prise, et bien qu'on reconnût que c'était une femme, elle fut impitoyablement massacrée. Le lendemain, plusieurs habitants de Lodz se rendirent sur le lieu du combat; ils trouvèrent 57 cadavres d'insurgés, dépourvus jusqu'à la chemise et ayant au moins chacun six ou sept blessures; beaucoup d'individus, grièvement blessés, moururent peu après de façon que cette affaire a coûté aux insurgés à peu près, 100 morts. Les Russes ont emmené avec eux 85 insurgés prisonniers et deux voitures remplies de Russes ayant reçu des blessures graves. On ignore combien ils ont eu d'hommes tués, car ils enterrèrent immédiatement leurs morts sur le champ de bataille. Le père de Mme Michalski a été frappé d'un coup d'apoplexie en apprenant la mort de sa fille, et tous deux ont été enterrés ensemble quelques jours après à Lodz. (*Gazette de Breslau*.)

France.

Paris, 9 mars.

Il n'y a plus à douter que décidément le bruit d'un échange de lettres entre les

Angleterre.

Londres, 10 mars.

La Chambre des Communes a continué, dans sa séance d'hier, la discussion

deux souverains de France et de Russie ne soit erroné, malgré la garantie qu'avait donnée à l'assertion le directeur politique de la *Nation*. Ce que j'entends dire de plus probable sur le même sujet, c'est que des dépêches importantes envoyées par M. le duc de Montebello et confiées à M. Brilleul, courrier de cabinet, sont arrivées hier à Paris et ont motivé la convocation d'un conseil extraordinaire pour aujourd'hui. Ce dernier fait est positif. Quant à la lettre prétendument adressée par Napoléon III à l'empereur Alexandre II, la rumeur aurait été motivée par une autre lettre du même souverain écrite à la princesse Marie de Leuchtenberg. Mais il serait peu probable en tous cas que cette dernière missive, dont le but politique serait inconnu, se rattachât à la question polonaise.

S'il faut attendre la discussion du Sénat pour être pleinement édifié sur les tentatives diplomatiques faites en faveur de la Pologne et sur la part qu'y aurait prise le gouvernement français, la curiosité publique doit encore s'armer de patience. Les pétitions relatives à la Pologne, qui devaient être déposées aujourd'hui, ne le seront que mercredi, ainsi que le *Constitutionnel* l'annonce, et la discussion, d'après ce même journal, ne devrait commencer que lundi prochain. Il est évident que le gouvernement veut laisser se dessiner les événements avant de faire parler son interprète. Le télégraphe ne dit, au reste, rien de plus significatif sur les affaires de Pologne. Les télégrammes venus de Varsovie pourraient faire croire à un anéantissement presque complet de l'insurrection s'il était possible d'ajouter la moindre foi à des communications qui, hier encore, annonçaient qu'il restait à peine encore quelques bandes de cent à cent cinquante insurgés et que constamment un corps de six mille Polonais a été combattu et défait par les Russes. M. de Sacken a été envoyé à Rome chargé d'une mission auprès du Saint-Père afin d'obtenir de lui une bulle qui contribuerait à désarmer la résistance des Polonais. M. de Sacken n'a obtenu aucun succès dans sa mission auprès de Pie IX et l'on m'apprend même qu'une assez vive altercation aurait eu lieu entre M. de Kisseleff, ambassadeur de Russie à Rome, et le cardinal Antonelli.

Le bruit s'est répandu aujourd'hui que les pouvoirs diplomatiques allaient être retirés au général Forey, au Mexique, et seraient rendus à M. Dubois de Saligny. Je ne vous transmets que sous réserves ce gros bruit, très-invéraisemblable, malgré les impatiences provoquées par les lenteurs du général Forey. Le général Wolf, Français au service du Mexique, rentré depuis dans les rangs de notre armée et venu ensuite à Paris où il a vu l'Empereur, vient de repartir pour la Vera-Cruz par le paquebot *la Floride*. On prétend qu'il est chargé d'une mission confidentielle de Napoléon III. En attendant, et pour répondre au bruit d'un abandon de l'expédition, je puis vous annoncer comme positif que le gouvernement a contracté ici avec un propriétaire de Costa-Rica pour 2,000 mulets à livrer d'ici à deux mois. Le contractant est parti pour la Vera-Cruz par le paquebot du 17. Là, il prendra un bâtiment de transport pour aller chercher le premier convoi à Costa-Rica.

du budget de l'armée dont le chiffre total est moins élevé que celui du budget de l'année dernière, d'un million de livres. Cette réduction porte sur divers chapitres. L'armée se composera cette année de 148,242 hommes au lieu de 152,403 comme précédemment. La différence en moins est de 4,162 hommes.

Au commencement de la séance, sir George Grey, répondant à une interpellation de M. Hennessy, a dit qu'au mois de juillet, c'est-à-dire avant la proclamation de l'état de siège en Pologne, l'ambassadeur de Russie à Londres a demandé au gouvernement anglais, à la requête du grand-duc Constantin, des renseignements sur l'organisation de la police à Londres, organisation que le grand-duc exprimait l'intention d'introduire en Pologne et au moyen de laquelle il espérait pouvoir y supprimer la loi martiale.

Le gouvernement anglais, dans le désir d'être utile aux Polonais, a autorisé deux officiers de police de la capitale à se rendre à Varsovie, mais ces officiers n'ont pas tardé à revenir, les autorités russes leur ayant déclaré qu'il serait impossible d'adopter en Pologne les règlements de police en vigueur en Angleterre.

—Un accident, unique peut-être dans les annales médicales, vient de faire deux victimes à Edimbourg. M. Stuart, professeur à l'Institut, préparant des expériences cliniques dans son laboratoire, laissa tomber un vase plein d'acide nitrique. Il appela le portier pour l'aider à recueillir une partie de l'acide répandu sur le parquet, et, dans cette opération, tous deux furent exposés pendant un assez long temps aux émanations du liquide. Toutefois ils n'en furent point incommodés d'abord et M. Stuart alla dîner sans crainte. Mais deux heures s'étaient à peine écoulées que sa respiration devint très-embarrassée, son état s'aggrava rapidement, malgré les soins des médecins appelés à la hâte, et il expira dans la nuit, après dix heures de souffrances. Le portier, chez lequel le mal ne s'est déclaré qu'un peu plus tard, est mort le lendemain.

Grèce.

La Grèce du 20 février publie les nouvelles suivantes :

Dans la séance du 16 février, tous les membres de l'Assemblée ont signé le décret qui prononce la déchéance du roi Othon et de sa dynastie.

Dans la même séance, l'Assemblée a retiré au gouvernement qui vient d'être établi, plusieurs droits dont jouissait la couronne, tels que ceux de donner amnistie ou de faire grâce, et celui de faire la paix ou la guerre.

Dans la séance du 17, M. Boudouris, qui a passé dans les rangs de la *Montagne*, a proposé à l'Assemblée de rappeler les exilés politiques. Cette proposition a été accueillie favorablement par l'Assemblée, et il a été décidé qu'elle serait discutée, dans la séance du lendemain.

Ensuite M. Boudouris a fait la motion suivante : Considérant que le pouvoir exécutif n'a pu jusqu'à ce moment former un ministère, l'Assemblée décide qu'elle procédera à la nomination d'un nouveau gouvernement. L'Assemblée a décidé que cette proposition sera discutée dès demain, si d'ici là le pouvoir exécutif n'a pas formé un ministère.

Dans la même séance, M. Dagrès, député de Calamata, a informé l'Assemblée qu'il se prépare une contre révolution et

d'elle et l'entourer comme d'une gloire dans laquelle entraient ceux qui l'approchaient ?

Si éloigné qu'il fût, par ses habitudes, de semblables idées, si incapable, eût-on dit, de la comprendre, sir John ne se roidit point d'abord contre l'admiration que lui inspirait la pitié de Mme de Noirval. Le baronnet, nous l'avons dit, avait une âme accessible à tous les nobles sentiments. Et puis, lorsqu'il recherchait en arrière, dans les plus précieux souvenirs de sa vie, il se rappelait, aux jours sereins de sa première communion, avoir admiré de semblables vertus chez sa sainte mère.

Mais cette pure contemplation ne pouvait durer longtemps. Les bons instincts sans principes n'ont jamais suffi à la pratique suivie de la vertu. Or, il y avait des années que sir John avait dépouillé ses principes comme un vêtement enfantine.—Un sentiment plus tendre que l'admiration s'insinua peu à peu dans le cœur du jeune élégant, tout étonné de la nuance qui, même alors, séparait cette amour naissant (si coupable qu'il fût d'ailleurs) des autres impressions analogues qu'il avait éprouvées jusque-là.

En cherchant à rendre compte de cette nuance—il se complaisait quelquefois dans ces subtiles analyses de son propre cœur—sir John vit qu'il ne s'était jamais trouvé en face d'un semblable adversaire. Evidemment la vertu de Natalie lui en imposait. Bien que brouillé depuis longtemps avec le langage chrétien, il sentait vaguement que derrière Mme de Noirval se trouvait la grâce de Dieu; que quant à lui dans un duel

Scénillon du Courrier du Canada.

DU 1^{er} AVRIL 1863.

NATALIE

CHAPITRE III

SIR JOHN.

Il y avait dix ans que durait cette cruelle existence, et le chagrin commençait à miner la santé de Mme de Noirval. Ceux qui ne voient que l'extérieur des choses demandaient qu'est-ce qui avait pu faner si vite les roses de la jeunesse sur le front de cette femme heureuse. Les deux ou trois amies auxquelles Natalie avait fini pour confier ses tourments s'étonnaient qu'elle n'eût pas plus tôt succombé à la peine.

Dans l'hiver de 1842, elle fut assez malade pour que, l'été venu, les médecins l'envoyassent aux Eaux-Bonnes.

C'est là que l'attendait une épreuve plus rude que les précédentes.—Jusqu'à là, du moins, Natalie était restée en paix avec elle-même. Désormais, la grâce de Dieu sans doute, allait la soutenir assez pour empêcher la pureté de sa conscience d'être ternie; mais de nouvelles attaques devaient jeter le trouble dans son âme et lui ravir presque ce dernier saccinateur dans lequel elle aimait à se réfugier pour y trouver le calme qui lui manquait au dehors.

Parmi les jeunes désœuvrés que le caprice de la mode avait attirés cette année-là aux Eaux-Bonnes, on remarquait sir John Baxton, qui, tout Anglais qu'il fût, était un des lions de la *fashion* parisienne.

Sir John avait rencontré plus d'une fois Mme de Noirval dans les salons; il avait d'ailleurs avec elle des liens éloignés de parenté.—Demeurant aux Eaux-Bonnes dans le même hôtel que Natalie, il eut de nombreuses occasions de la voir, de lui parler, et, grâce à cette liberté que comporte la vie des eaux, de nouer avec elle une connaissance beaucoup plus intime qu'il n'eût pu le faire pendant plusieurs années de relations dans le monde à Paris.

Sir John était un *dandy* d'un genre tout particulier.—D'une famille catholique, élevé par des maîtres profondément chrétiens, il offrait un exemple remarquable des dangers moraux qui s'attachent aux grandes fortunes. S'il fût né dans une position modeste, il eût adopté, au sortir du collège, quelque état en rapport avec les aptitudes variées de son esprit. Il fût devenu un avocat habile ou un bon négociant. Dans cette vie régulière, il eût rencontré certainement le succès, peut-être la richesse, grâce à l'étendue de ses connaissances, à la sûreté de son coup d'œil, à cette activité prodigieuse et à cette capacité presque universelle qui au collège l'avaient rendu d'autant plus cher à ses maîtres et à ses camarades qu'elle était unie aux dispositions les plus généreuses et à une charmante amabilité.

Malheureusement pour sir John, son

père, dont il était le fils unique, avait cinq cent mille livres de rentes. Au lieu d'entrer dans une carrière déterminée, ou même de suivre les traditions paternelles, de remplir à la campagne toutes ces fonctions gratuites et d'y exercer cette influence salutaire, qui ont laissé tant de prestige autour de l'aristocratie anglaise, il se mit à voyager.

Sa grande fortune, la grâce de son esprit, les rares qualités de son cœur, plus chaud et plus expansif que ne le sont d'ordinaire les cœurs britanniques, lui attirèrent partout les plus brillants triomphes. A Paris surtout, la jeunesse élégante l'adopta d'emblée, non-seulement comme un des siens, mais comme un de ses chefs. Les méros lui firent la cour, en vue de ses millions.—Bref, il se trouva si bien enligné par les mille liens de la vanité, l'atmosphère mondaine que l'on respire dans les salons parisiens lui devint si nécessaire, qu'il ne retourna plus en Angleterre qu'à de rares intervalles.

Cependant son père vint à mourir presque subitement. Tout entier à sa douleur, sir John fut sur le point de rompre avec la frivole existence qu'il menait depuis cinq ou six ans, pour reprendre une vie plus digne de sa fortune, des traditions de sa famille et de ses nobles instincts.—Il le voulut; mais la chaîne de l'habitude était trop forte. Il dut retourner à Paris pour régler quelques affaires; le tourbillon le saisit, et il devint aussi affolé du monde, et parfois aussi ennuyé, aussi fatigué qu'au paravant.

C'était été une curieuse et instructive

application du lognon devinatoire de Mme de Girardin, que de lire dans l'âme de sir John Braxton.—Par la finesse et l'étendue de son esprit, par la pente de son cœur qui le portait vers ce qui est grand et généreux, nul n'était moins fait pour cette vie du monde qui n'est qu'égoïsme et vanité; et l'on peut dire que si l'amour-propre de sir John jouissait des triomphes faciles que lui ménageait sa fortune, au fond de son âme il avait parfaitement conscience d'être sur la terre un *inutile pondus*.

Heureux encore s'il n'eût été qu'inutile !—Quelques liaisons avec des filles de théâtre, liaisons dont l'éclat faisait partie de son bagage d'élégant, n'apportaient à son cœur aucune des joissances pour lesquelles il était fait. Si déréglée que fût sa vie, il comprenait que les joies du cœur ne sauraient être données qu'à la condition d'être pures. Lorsque l'impudence et le manque absolu d'esprit de ces demoiselles l'eurent complètement lassé, il essaya de quelques intrigues avec des femmes du monde. Il réussit. Mais le succès lui causa une sorte de honte, en lui montrant la fragilité des vertus humaines, et l'indignité de son rôle à lui, qui consistait à faire l'office de tentateur auprès de ces fragiles vertus.

Sir John en était à un de ces moments de dégoût et de satiété, lorsqu'il rencontra Mme de Noirval aux Eaux-Bonnes. Elle devait produire une impression profonde sur ce cœur à la fois délicat et blasé.

Natalie, alors âgée de trente ans, était dans tout l'éclat d'une beauté noble et

régulière, que tempérait seulement, en lui donnant un charme de plus, une expression de tristesse résignée. Son front pur et serein, sa bouche entrouverte par un demi-sourire, où se lisait la tendresse de son âme, ses grands yeux noirs, sa démarche, dont la vive simplicité n'empruntait rien aux langueurs maniérées de la mode, sa voix naturelle aussi, mais pourtant d'une douceur modulée qui la faisait ressembler à une musique, ses gestes où se trahissaient les moindres mouvements de son cœur et qui donnaient au plus simple de ses récits un attrait et une puissance d'émotion indéfinissables,—tout cela, sir John n'avait fait que l'entrevoir à Paris.

Vivant maintenant dans l'intimité de Mme de Noirval, il le vit, il l'admira. Il admira surtout ce qui était le lien, le centre, le principe et la flamme inspiratrice de tout ce qu'il y avait de grand et d'aimable dans cette femme charnante,—sa pitié.

Tout entier d'abord à une honnête admiration, sir John vit cette pitié; il comprit par cet instinct du beau et ce sentiment d'équité, qu'il possédait à un haut degré, qu'il serait souverainement injuste d'accuser Natalie de faire montre de ses principes religieux. Pouvait-elle dissimuler ce qui était le vrai fond de son être, cette ensemble de croyances et d'affections, qui lui servait de règle pour tous ses actes de balance pour tous ses jugements? Et comment oser appeler ostentation ce pur rayonnement d'une lumière intérieure qui non-seulement brillait dans ses regards et sur son front, mais qui semblait se répandre autour

que dans quelques jours la guerre civile éclatera dans la Laconie et la Messénie, ajoutant qu'il garantissait de sa tête la vérité de son assertion.

La motion de M. Georges Ph. Lelis, docteur-médecin, a été déposée sur le bureau de l'Assemblée; elle a pour objet de proposer la candidature du prince Eugène de Carignan.

CANADA.

QUEBEC, 1^{er} AVRIL 1863.

L'affaire Aylward.

Dans la situation où, comme nous l'avons dit dans notre second article, se trouvaient respectivement Richard Aylward et les Munro, une lutte effroyable a commencé.

Qui a été ici l'agresseur? qui a porté les premiers coups?

Nous n'avons sur ce point que le témoignage de Munro, fils, et ce témoignage, comme on a pu s'en convaincre, est loin d'être précis et concluant: "Je vis, dit-il, le prisonnier se retourner avec le fusil."

Notez que c'est à peu près là tout ce qu'Alexander Munro a vu. Presque sur tout le reste, il n'a rien vu, et presque toute sa déposition se réduit à cette manière de dire: "Je n'ai pas vu; j'ignore; je crois; je pensais, etc."

Il a vu le prisonnier se retourner avec le fusil et il a vu aussi son père se saisir de ce fusil.

Voilà tout ce que nous savons, et c'est avec cela que l'on veut nous faire croire que Richard Aylward a été l'agresseur. Mais, en vérité, à qui pense-t-on en imposer?

Voulez-vous dire, puisqu'il nous faut tout deviner, que Richard Aylward, sans y être provoqué et écartant en ce moment à une exécrable pensée, a voulu se servir de son arme pour tuer votre père?

Mais vous-même, vous-même, vous dites que Richard n'a pas porté le fusil à l'épaulé et que vous ne l'avez pas vu essayer de tirer la détente.

Mais, dira-t-on, il s'est retourné avec le fusil!

Eh! comment voulez-vous qu'il se retournât? A moins de le jeter, puisqu'il l'avait à la main, il fallait bien qu'il se retournât avec le fusil.

L'on insiste et l'on dit: pourquoi Aylward s'est-il retourné?

Pourquoi? Mais en vérité, est-ce bien à nous de répondre sur ce point alors qu'on ne nous fait pas connaître un mot, un seul mot du système de défense et de la version d'Aylward.

N'aurions-nous pas le droit au contraire de demander que l'on établisse clairement la raison de ce fait et que l'on ne nous laisse pas aux mille conjectures auxquelles donne lieu la déposition incohérente, inconsistante, invraisemblable, contradictoire et légitimement suspecte du fils de la victime?

Mais, à vrai dire, dans cette déplorable affaire, l'on n'établit rien avec cette précision, avec cette clarté qui exclut l'ombre du doute, rien, si ce n'est le fait matériel de la blessure dont on connaît les suites fatales.

C'est toujours, et il n'y a absolument que cela, le témoignage d'Alexander Munro.

Or, sur ce fait de l'agression qu'il serait si nécessaire d'établir d'une façon décisive, ce témoignage est muet, absolument muet.

Il ne dit rien, absolument rien de ce qui s'est dit et fait entre ces trois hommes depuis leur départ de la maison Aylward, et déjà cependant il se trouvaient à deux acres de cette maison. L'état de surexcitation dans lequel, en

qu'il méditait, il allait avoir un auxiliaire dont la collaboration n'a rien de trop honorable.

Cependant, à cette timidité dont il était tout honteux, succéda la révolte d'un amour propre qui se sentait blessé d'avance. Comment! quelque chose lui serait impossible, à lui d'ordinaire vainqueur sans conteste, partout où il se présentait! Une femme, parce qu'elle était dévote, refuserait des hommages qu'il avait vu tant de femmes, réputées honnêtes pourtant, se disputer!

A ce réveil de l'amour-propre se joignait sa passion pour Natalie, et le désir de rompre, par quelque combat difficile, la monotonie de la vie des eaux.

Sir John avait à Paris un ami, un camarade d'enfance, qui suivait, lui, une voie bien différente. L'étude et les bonnes œuvres se partageaient son temps; et sous peu d'années, il devait entrer chez les Jésuites, pour se livrer aux missions. Malgré la différence de leurs poursuites (comme on dit en anglais) sir John et James B. avait continué à se voir beaucoup, et à s'écrire, lorsqu'ils étaient séparés.

Sir John racontait donc à son ami, dans une lettre datée des Eaux-Bonnes, la suite incohérente de ses pensées et de ses sentiments à l'endroit de Natalie, et il terminait en énonçant son intention bien arrêtée de faire l'assaut de cette vertu.

partant de cette maison, ils devaient se trouver tous les trois, tout au moins Munro, père, ne permet pas de supposer qu'ils ont pu parcourir une distance de deux acres sans échanger de vives paroles. Le témoin n'en dit rien, absolument rien. Je me trompe. En faisant le récit, qu'on sait, de la lutte, alors qu'il vient de dire qu'il a reçu lui-même à bout portant un coup de fusil, que la charge était de grenailles de plomb, il s'interrompt tout-à-coup, au beau milieu de sa narration de cette sanglante lutte, et pour dire quoi?—Écoutez-le:

"En nous rendant au champ, le défunt dit au prisonnier Richard qu'il ne s'occupait pas qu'il tuât ses poulx dans ses blés, s'il ne les emportait pas."

C'est tout, et l'on ne sait pas même ce que répondit Richard Aylward, qui était assez clairement traité de voleur, et l'on ne nous dit pas surtout de quel ton et avec quels gestes ces paroles furent prononcées.

Or, à qui fera-t-on croire que trois hommes, dans un état de surexcitation d'esprit facile à comprendre, soient restés silencieux l'espace de deux acres, qu'un seul, Munro, père, n'ait rien dit de plus, et d'un ton tout-à-fait inoffensif, que les paroles ci-dessus rapportées, et que les deux autres, Aylward surtout que l'on traitait assez lestement de voleur, n'aient pas même cet espace de deux acres desserré les lèvres?

Non, non; il y a là un mystère, un voile que le fils de la victime pouvait déchirer et qu'il n'a pas même voulu écartier! Il y a en, selon toute vraisemblance, échange de paroles vives et d'injures avant qu'on en vint aux mains; et, par conséquent, ainsi que nous l'avons déjà dit, Munro, père, n'a fait que continuer son rôle d'agresseur, et Richard Aylward n'a fait qu'user de son droit de légitime défense.

Mais, pour nous en tenir au récit du jeune Munro, puisque c'est la seule version qu'il ne nous est pas même possible de contrôler par celle des Aylward, prenons au moins acte des aveux qu'on y rencontre.

Or, Alexander Munro déclare que son père a dit à Richard Aylward les paroles ci-dessus rapportées et que ce dernier n'a certes pu prendre pour un compliment.

A quel moment ces paroles ont-elles été prononcées?

Est-ce au sortir de la maison ou bien seulement au moment où Richard Aylward s'est retourné?

C'est ce qu'il est impossible de connaître par la déclaration du jeune Munro, jetée comme est cette déclaration au milieu de la narration de la lutte, et c'est cependant, selon nous, ce qu'il serait de la dernière importance de savoir. Il y a lieu de s'étonner vraiment qu'on n'ait point pressé le témoin de s'expliquer sur ce point avec quelque précision et qu'on se soit contenté de cette assertion vague jetée, comme par remords de conscience, au milieu d'un récit qu'elle coupe d'une si singulière façon.

Supposons en effet, puisque nous en sommes toujours réduits aux hypothèses, que l'accusation n'établisse rien avec clarté et précision et que nous ignorons absolument, sauf ces paroles, ce qui s'est dit et fait entre ces trois hommes depuis le départ de la maison jusqu'au moment où Richard Aylward s'est retourné, supposons, disons-nous, et la supposition est infiniment probable, que ces paroles n'ont été prononcées qu'à ce dernier moment, et nous avons l'explication de ce qu'on demandait tout-à-l'heure avec tant d'insistance:

"Pourquoi Richard Aylward s'est-il retourné?"

Il s'est retourné, parce qu'après avoir été provoqué dans sa maison, comme on

"Que Dieu vous pardonne, lui répondit son ami, votre coupable résolution!"

—Et plus loin, après avoir tout fait pour l'en détourner, il ajoutait: "S'il était permis de se consoler du mal, je me réjouirais du triomphe que Dieu se ménage, je n'en doute pas, et de la leçon qu'il va vous donner, en vous montrant la différence qu'il y a entre les femmes du monde et la femme véritablement honnête, la femme pieuse..." Je voudrais pourtant vous imposer une condition. Puisse vous vous croyez sûr de la victoire, vous ne courez aucun risque en l'acceptant—C'est contre Dieu que vous luttiez; n'est-il pas juste que si, par hasard, vous étiez vaincu, vous vous humiliiez devant votre vainqueur? Promettez-moi que, du moment où il vous sera démontré que la femme dont vous me parlez est à l'épreuve de toutes vos attaques, vous vous confessez."

Malgré ce que de semblables conditions avaient d'étrange,—à cause de cela peut-être,—sir John y souscrivit sans se faire prier. Le caractère essentiellement anglais de ce singulier pari l'avait séduit tout d'abord; cette gageure d'une dévotion vaine, ou de la confession acceptée par lui, vieux pêcheur, lui paraissait quelque chose de bouffon, et précisément, ce qu'il fallait pour rendre à sa vie l'intérêt que, depuis quelque temps, elle lui paraissait perdre tous les jours.

EUG. DE MARGERIE.

(à continuer.)

saît, être sorti de cette maison, comme on sait, en compagnie de ces deux hommes et avoir parcouru avec eux l'espace de deux acres, une dernière insulte est venue mettre le comble à la mesure, et il s'est retourné vers l'insulteur, non pour le tuer, non pas même pour le frapper, mais pour le regarder en face et lui jeter avec la juste indignation de l'homme de bien ces paroles:

"Oses-tu bien me traiter de voleur?"

Et c'est alors que l'agresseur, plus fort qu'Aylward et dont la colère allait toujours montant, s'est jeté sur cet infortuné et a saisi son fusil pour l'en désarmer; et c'est alors aussi que Richard Aylward, le moins fort, seul aux prises avec deux assaillants redoutables, aura, dans le danger et dans le sentiment de son droit, trouvé cette énergie au moyen de laquelle il put se défendre contre eux un temps assez considérable, ce qui permit à la femme Aylward d'accourir sur les lieux et de voler au secours de son mari.

Que le lecteur veuille bien retenir que Mary Aylward n'est apparue sur le théâtre de la lutte qu'alors que les adversaires étaient déjà aux prises, que cette lutte durait déjà depuis un certain temps, temps dont on ne précise point encore la durée, car il semble qu'on ait pris à tâche, dans cette triste affaire, de laisser les plus importantes circonstances dans le vague et dans l'ombre du mystère, comme s'il s'était agi d'une bagatelle et non de la vie de deux innocents. Cette remarque trouvera plus tard son application.

Voilà comment les choses se sont vraisemblablement passées, et notre hypothèse prendra le caractère de certitude, si l'on veut tenir compte de la situation respective des parties et si l'on réfléchit aux invraisemblances, aux lacunes, aux impossibilités et aux contradictions du récit d'Alexander Munro. C'est ce que nous montrerons.

Dons à l'Université-Laval.

Nous recevons de M. l'abbé Taschereau, Recteur de l'Université-Laval, la lettre suivante que nous nous empressons de publier. Nous nous associons de grand cœur aux sentiments qui s'y trouvent exprimés.

Monsieur le Rédacteur,

La bibliothèque de l'Université-Laval va s'enrichir de cinq beaux ouvrages d'un grand prix, publiés par l'imprimerie impériale de France. C'est un cadeau que Son Excellence M. Rouland, Ministre de l'Instruction publique, a bien voulu faire sur les instances de M. le baron Gaudré-Boilleau. Cette demande, toute spontanée de M. le Consul Général, est une nouvelle preuve du vif intérêt qu'il porte au Canada, et sera, j'espère, dignement appréciée par tous ceux qui s'intéressent au succès et à la prospérité de cette Institution.

En vous priant, Monsieur, de publier ces quelques lignes, que je fais courtes, parce qu'elles n'auraient jamais été assez longues au gré de notre reconnaissance, je me propose uniquement d'associer à nos sentiments de gratitude tous nos compatriotes et d'acquiescer ainsi une plus forte portion de notre dette en la rendant commune à tous. Nous sommes sûrs que tous se prêteront volontiers à nous venir en aide et verront avec un véritable bonheur grandir de jour en jour l'estime et la reconnaissance dont jouit à tant de titres dans la Nouvelle-France, le digne représentant de l'Ancienne.

Université-Laval, 1 avril 1863.

E. A. TASCHEREAU, Ptre.
Recteur U. L.

Comté d'Essex.

La nomination des candidats pour l'élection de ce comté a eu lieu mercredi dernier. Deux candidats sont sur les rangs: M. Rankin qui a dernièrement perdu son siège en parlement, et son ancien adversaire, M. O'Connor. La majorité, à la levée des mains, a été déclarée en faveur du premier.

Comté de Laprairie.

La majorité de M. Pinsonnault à la clôture des *polls* était de 278 et non de 106 comme nous le disions dans notre dernier numéro. M. Ste-Marie s'était retiré de la lutte à la fin du premier jour de la votation.

Division de LaNaudière.

M. de LaNaudière s'est retiré Samedi, le 28 mars, de la lutte dans la Division de LaNaudière.

La lutte reste donc entre MM. Olivier, Yale et Paquette.

P. S.—Au moment de mettre sous presse nous recevons une dépêche télégraphique qui nous apprend que M. Olivier a été élu avec une majorité de 110 voix et que la proclamation aura lieu lundi.

Erratum.

Dans notre numéro du 27 mars, à la

23ème ligne de la correspondance signée M., lisez *assassinés* au lieu du mot *assassins* qui dénotait complètement la pensée de l'auteur.

Nous avons reçu le Rapport, en français, du maître-général des Postes pour l'année expirée le 30 septembre 1862.

Nous regrettons de dire que la traduction française du Rapport des Commissaires qui ont fait enquête sur l'affaire des bâtisses d'Ottawa ne nous est point encore parvenue, bien que le Rapport lui-même, publié en anglais, ait été distribué, depuis plusieurs semaines déjà, aux Chambres et aux journaux. Il n'arrive que trop souvent que les documents officiels, écrits en anglais, sont ainsi distribués longtemps avant même l'impression des mêmes documents en français.

Nous croyons devoir, avec quelques uns de nos confrères de la presse, protester contre pareil état de choses, car si l'on ne coupe court à cette manière de faire, la langue française ne pourrait manquer, au moins dans les relations officielles, de tomber bientôt dans le plus complet discrédit.

Certains députés Canadiens-Français affectent, trop souvent sans nécessité, de discourir en Chambre dans l'idiome anglo-saxon; ceci est profondément regrettable quelques raisons qu'on allègue pour le justifier, et nous savons quelles sont ces raisons. Que ces Messieurs soient bien convaincus que leurs harangues, si parfaites qu'elles soient, ne perdraient rien pour être prononcées en français, et que leur effet politique ne serait point perdu à l'endroit de la partie haut-canadienne de la Chambre dont tous les chefs entendent assez bien la langue de Bossuet et de Berryer.

M. J. D. Brousseau a reçu, pour les ouvriers français, de la paroisse de la Ste. Famille, ile d'Orléans, par l'entremise de M. l'abbé Méthot, vicar de cette paroisse, un premier envoi de vingt-deux piastres qu'il s'est empressé de remettre à M. le Consul-Général de France en Canada.

Le comité de cette paroisse, chargé de recueillir des fonds pour cette noble destination se compose de MM. M. Basile Marquis, président; Pierre Lefort, François Marquis, Joseph Drouin, Jacques Fancher, Frs. X. Asselin, Laurent Vaillancourt et Joseph Paquet.

Publications.

Nous avons reçu la livraison d'avril des *Soirées Canadiennes* qui contient la suite des attachants récits de *Forestiers et Voyageurs*, par M. J. C. Taché.

Reçu également la livraison d'avril du *Foyer Canadien*, qui renferme la suite de l'intéressante notice que M. l'abbé Ferland a consacrée à Mgr Plessis.

Nous accusons aussi réception d'un beau volume de plus de 400 pages intitulé: *Les anciens Canadiens*, par M. Philippe Aubert de Gaspé, avocat. Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain numéro.

Vendredi Saint.

Les ateliers du *Courrier du Canada* seront fermés après-demain, Vendredi-Saint; en conséquence notre feuille ne paraîtra que le lundi de Pâques.

Séance du Conseil-de-Ville.

Entre autres matières importantes qui sont venues sur le tapis à la séance de lundi du Conseil Municipal, est le rapport du comité spécial chargé de rédiger des amendements à l'acte d'incorporation de la cité. Le rapport ne contient pas moins de quarante clauses qui ont été successivement soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

La première clause autorisant le Conseil Municipal à imposer une taxe de 1 par cent sur les salaires, revenus, indemnités, etc, au dessus de \$500, a été adoptée sur division.

La seconde clause autorisant l'émission de débentures au montant de \$65,000 courant, et autorisant le conseil à prendre les mesures qu'il jugera à propos pour consolider la dette de la cité, a été également adoptée sans discussion.

Parmi les clauses les plus importantes qui ont été à tour de rôle proposées et adoptées sont:

La cinquième proposant que le minimum de la taxe imposée pour l'aqueduc soit de \$5. Actuellement il est de \$4.

La 11ème clause proposant qu'une taxe par tête, ou capitation, n'excédât pas \$3 soit imposée sur les citoyens entre 21 et 60 ans, qui ne sont pas sujets d'autres taxes. Seront exempts: les soldats, les membres de la milice active et les apprentis.

La 13ème clause autorisant le conseil à prendre des mesures pour supprimer les maisons mal-famées.

La 30ème, autorisant le Conseil Muni-

cipal à obliger les aubergistes à fermer leurs boutiques à 9 heures du soir, les samedis, pour ne les ouvrir qu'à 6 heures du matin, les lundis.

Sur motion de M. Lavoie, il fut ajouté une clause imposant une taxe spéciale sur les avocats, les médecins, les notaires et les arpenteurs.

Après quelques changements peu importants faits à certaines clauses le rapport fut adopté.

Nous nous sommes contentés pour aujourd'hui de signaler les principales clauses du rapport. Nous serons peut-être en mesure de donner plus tard le rapport tout entier, lorsqu'il aura été adopté sous forme de projet de loi par la Chambre d'Assemblée et qu'il sera devenu loi.

La peine de mort.

VI.

L'orateur parlementaire dont nous continuons à examiner les vues touchant la peine de mort, pense que le but moral des exécutions capitales, si ce but est le seul motif de maintenir cette peine, sera mieux obtenu par les exécutions privées. D'abord, pour peu qu'on réfléchisse, on peut se rendre compte aisément qu'il n'est point nécessaire que le seul but moral soit le motif des exécutions publiques. Le meurtre est chose assez affreuse pour que la société, par ses autorités légitimes, décrète contre le meurtrier, non seulement la peine de mort d'une manière quelconque, mais la peine de mort subie en public, devant la société qui a été lésée énormément dans la perte de la vie de l'un de ses membres, et qui peut craindre que chaque citoyen soit exposé au même danger. Elle a droit d'être avertie par une exécution publique que l'assassin a été puni par un châtiment public, légitime et rassurant. C'est ainsi que la société est, non pas vengée, ni ne s'est vengée, langage inexact et presqu'odieux, comme nous l'avons dit ailleurs; mais c'est ainsi que la société est rassurée et protégée. La vengeance, qui n'appartient qu'à Dieu, est défendue à la société comme aux individus: c'est la doctrine chrétienne. Mais Dieu, par l'autorité qu'il a donnée à la société d'infliger la peine de mort aux scélérats qu'elle nourrit dans son sein, venge d'abord sa gloire et sa loi divine qui défend le meurtre; puis il venge, si vous voulez, la société de l'outrage fait à ses sentiments les plus vifs et les plus légitimes par cet acte criminel et scandaleux. Ajoutez que Dieu venge aussi la société de ses craintes et de ses pertes quand elle voit ses membres disparaître sous le coup des assassins.

Mais maintenant, quelle singulière idée de prétendre que l'effet moral des exécutions serait mieux obtenu en les faisant en secret que publiquement? Voici l'erreur d'un tel raisonnement. On fait une peinture outrée de certains inconvénients survenant parfois au pied des échafauds, lesquels inconvénients, comme nous l'avons dit, peuvent facilement disparaître par l'intervention des autorités; puis on bâtit là-dessus des scandales, des horreurs dignes du moyen-âge. Mais est-ce encore là de la logique? Est-ce, même, la sincérité et la droiture du bon sens le plus commun? L'idée chrétienne et sociale, dans tous les âges, veut mieux que cela. Elle est si sage et si simple qu'un enfant la comprendrait. Voici: L'effet moral de la peine de mort en public est donnée par le criminel en face de son pays, en quelque sorte, et non en présence de quatre à cinq témoins. Il se donne comme un exemple terrible de l'Empire que les passions exercent sur l'homme quand il ne les contrarie et ne les dompte de bonne heure par la religion. En outre, cette victime malheureuse des passions non maîtrisées, et non cette victime de la société ou de l'autorité, comme nos humanitaires le font entendre si fausement, demande ordinairement pardon à Dieu et aux hommes du haut de l'échafaud pour son crime et toutes les fautes de sa vie. Et sa voix est entendue, le spectacle terrible de son châtiment est compris par toute cette foule saisie de crainte, qui regarde fixement la victime et qui s'infiltre jusque dans la moëlle des os et aux derniers replis du cœur le pourquoi et le comment de cette épouvantable leçon. Voilà l'effet moral, tel qu'il a existé de tout temps dans le monde. Encore une fois, on ne parle point ici des abus, des tortures, des erreurs ou des crimes mêmes qui ont pu se joindre à la légitimité de la peine de mort; on ne doit avoir en vue, quand on raisonne sérieusement et pertinemment, que la légitimité de cette peine. Si les lois admettent des accessoires barbares et horribles, qu'on les change et qu'on les adoucesse autant que la religion et l'humanité l'exigent, sans toutefois se croire obligé d'annuler le principe et le fondement d'une loi qui a pour elle les plus hautes raisons possibles de légitimité d'abord, puis parfois de nécessité, puis toujours de haute moralité.

Allez mettre en parallèle sous ces rapports vos exécutions à huis-clos. On peut tout de suite suspecter la légitimité de ces *boucheries secrètes*, comme cela ne manquera pas de vous être dit tôt ou tard. Puis, quelle nécessité, quelle moralité dans ces œuvres de ténèbres? Le public n'accuse jamais ce qui se fait régulièrement en public. Mais dans vos exécutions privées, comme il n'a su que la condamnation du coupable par les tribunaux, il n'est pas obligé de se croire satisfait, dans l'intérêt même de ce malheureux sur l'office secret du bourreau et de ses assistants. Tout le monde qui a lu

l'histoire sait à quoi s'en tenir là-dessus. Et puisque nous sommes en des temps où l'on croit nécessaire que le peuple soit traîné partout, c'est là surtout qu'il a besoin d'être; outre toutes les autres raisons qu'il a d'y être. Singulière contradiction des esprits dans nos jours sans principes! On veut avoir le peuple partout, excepté là où il est appelé de temps immémorial, tel que constamment par l'histoire profane et sacrée jusqu'à nos jours. Est-ce là encore du raisonnement? est-ce l'ombre même de quelque logique? A la vérité c'est peut-être de *la logique*; mais, n'en doutons point, cette éloquence qui n'a point la vérité pour elle, ressemble comme deux gouttes d'eau à sa sœur la poésie vide et sonore qui s'insurge contre la peine de mort sans plus de raison et d'à-propos.

Le major Archibald Campbell, commandant du 8ème bataillon des carabiniers volontaires de cette ville, a envoyé au département de la milice sa démission qui a été acceptée.

L'*United Service Gazette* de Londres annonce que le lieutenant-colonel Dunn, du 100^e régiment, va être nommé officier de l'état-major de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Fonds de secours des Ouvriers Français.

Glover et Fry, \$25; H. Dubord, \$25; M. Hardy, \$10; M. Bowles, \$10; Wm Laird, \$10; Joseph Pelletier, \$5; M. Pitt, \$5; Jacques Grémazie, \$5; O. Giroux, \$4; J. B. C. Hébert, N. P. \$4; Un ami, \$2; F. Weppert, \$2; J. O'Doherty, \$2; Woods et Cie, \$2; Dr Taschereau, \$2; M. Thomas, \$2; Jean Langevin, \$1; M. Burnstein, \$1; Mme Gingue, \$1; M. Hickman, \$1; B. Lévesque, \$1; M. Pelissier, \$5; M. Campeau, \$5; Un ami, \$5; F. O. Boivert, \$1; M. Anli, \$10; H. J. Chouinard, \$10; P. Buckley, \$5; R. Bouchard, \$5; Laurent Tessier, \$1; Un ami, \$1.50; W. S. Sheppard, \$4; G. O. H. Stuart, \$4; E. Lemesurier, \$5; O. Campeau, \$5; Mme Lemesurier, \$5; Mlle Guerin, \$5; E. J. Campbell, \$4; Boucher de Labrière, \$4; Chas. Lespérance, \$1; Un ami, \$2; A. Robertson, \$5; Un ami, \$2; Cash, \$2; N. F. Laurent, \$5; H. Casgrain, \$1; Mlle Fargues, \$10; G. et C. Hossack, \$5; Un ami, \$1; John Burroughs, \$5; Mme G. Burroughs, \$5; Un ami, \$5; R. Patten, \$5; Un ami, \$1; H. G. S. \$1; Thom. S. Lamb, \$1; Hon. F. Lemieux, \$10; A. Macdonnell, \$1; J. Darlington, \$2; M. B. Valieu, \$10; J. O. Flaherty, \$1; John Lilly et Cie, \$2; Henderson, R. Crawford et Cie, \$4; M. Quenel, \$1; E. B. Scott, \$2; Behan Brothers, \$2; Charles M. Donaldson, \$2; Un ami, \$10; Thomas Poston, \$2; George Boyce, \$1; George Harvey, \$5; A. S. Mather, \$1.25; John Von Ester, \$5; J. Landry, M. D. \$20; Newton, \$1; John Provau, \$1; F. X. Gingras, \$2; John Deane, \$5; Chas. P. Lindsay, \$1; G. Talbot, \$2; John Deane, \$5; P. McGloir, \$5; Mme Brown, \$4; Fournier et Gleason, \$4; Un ami, \$1; J. B. Renard, \$5; M. I. Wilson, \$10; S. Bennett, \$5; C. Poston, \$5; M. McCallum, \$5; S. J. Shaw, \$5; F. Gourdeau, \$5; F. Brown, \$5; Hon. L. Massue, \$4; C. Cazeau, \$4; Dr Lankin, \$4; Dr Nault, \$4; A. L. Fraser, \$4; V. Cazeau, \$4; E. Richmond, \$3; T. Sealey, \$2; P. A. Doucet, \$2; N. Balzeret, \$2; F. Hianvieux, \$1; Dile Baquet, \$1; T. E. Roy, \$1; T. Baillargé, \$1; Mme Brunet, \$1; Dile McVivier, \$5; T. Chalfour (Rimouski) et amis, \$20; T. S. Martel, curé de Ste. Julie de Somerset, \$4; Mme Penny, \$1; W. McLeod, \$1; Home et Bliss, \$2; H. Smith, \$1; C. Robitaille, \$5; T. B. Pelletier, \$5; P. Poulin, \$3; A. Mulholland, \$1; B. A. Vohl, \$4; W. Vézina, \$1; Peter Quinn, \$1; R. More, \$5; O. Legon, \$1; Lavernois, \$1; M. J. Ouellet, \$1; Adam Watrous, \$1; C. Duquet, \$1; Bédard et Gierley, \$1; W. Logo, \$25; Mlle A. Romain, \$4; W. C. Spence, \$5; Rév. E. Langevin, 5 piastres.

Grand Vicaire Casgrain, \$5; Rév. H. Lecours, \$2; Rév. A. R. Casgrain, \$1; Rév. N. M. Huot, \$2; Rév. J. Auclair, curé de Québec, \$15; B. Berthelot, \$2; Chas. Verge, \$1; L. E. Deschamps, \$1.50; A. de Lusignan, \$2.40; A. Hébert, \$5; C. Cinqmars, N. P. \$5; A. Sirois, \$5; B. Corriveau, \$5; J. Lamontagne, \$2; J. B. Lamontagne, \$5; A. Leduc, \$5; W. Blackstone, \$3; T. Butteux, \$2; W. Himsworth, \$2; E. Lemoine, \$1; Dile Chénier, \$5; Mlle Vézina, \$1; Mme veuve Anliot, \$5; Thos. Gagné, \$5; Sylva Côté, \$5; S. Seifert, \$5; L. Cochrane, \$5; F. Roy, \$25; Mme Laroche, \$25; Mme MacPherson, \$25.

Montréal.

Voici quelques unes des souscriptions recueillies à Montréal, et auxquelles nous avons fait allusion dans notre numéro d'avant-hier:

Son honneur le Maire.....	\$50
S. G. l'Évêque de Montréal.....	40
Le Séminaire de St. Sulpice.....	200
L'hon. Sauveur de Beaujeu.....	60
L'hon. P. J. O. Chauveau.....	25
C. S. Chénier, écrivain.....	50
Auguste Amos, écrivain.....	100
Damase Masson, écrivain.....	50
John Pratt et Cie.....	50
Louis Beaudry, écrivain.....	20
Thomas Ryan, écrivain.....	20
Duverney, frères, La Muerre.....	20
J. B. Rolland, écrivain.....	10
Louis Girard, écrivain.....	10
A. Lusignan, écrivain.....	10

États-Unis.

Les dépêches d'avant-hier donnaient cours à la rumeur que la flotte fédérale avait commencé à bombarder Charleston. Cette nouvelle n'est pas confirmée par les dépêches subséquentes.

Les confédérés viennent de faire une perte sensible, c'est celle d'un grand vapeur anglais, chargé d'approvisionnement dont on a tant besoin au Sud. En essayant de rentrer dans le port de Charleston le navire en question a été aperçu par les croiseurs fédéraux qui lui ont envoyé plusieurs bordées pour l'arrêter. Le capitaine a jugé prudent de hisser le drapeau blanc, mais au moment où la canonnade cessait il lança le vapeur vers le rivage où il cacha et fut incendié par l'équipage qui réussit à gagner terre.

Des détails sur le combat de port Hudson montrent que les fédéraux ont été fort malmenés.

Nous lisons dans le *Courrier des États-Un*

leux; les vêtements sont à peine à la portée des familles aisées. Comme les séparations ne peuvent attendre de ressources que d'auxiliaires et ne doivent pas compter sur des arrivages aléatoires de l'étranger, il leur faut prendre patience jusqu'aux prochaines récoltes de printemps, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai au moins, époque où la Géorgie, l'Alabama et les Carolines pourront leur fournir des céréales. Les bestiaux meurent dans les campagnes faute de fourrage, et les armées peuvent à peine entretenir leurs chevaux. Malgré cette situation, malgré les cris de la faim, les populations ne font entendre aucun murmure, se résignent à leur sort et paraissent plus déterminées que jamais à résister à l'invasion. Ceux qui souffrent le moins sont les soldats puisque c'est pour eux qu'on a tout sacrifié.

Un grand inconvénient pour le Sud, c'est la condition déplorable de ses chemins de fer. En Virginie par exemple, les voies ferrées sont dans un tel état de dégradation que la vitesse des trains a été réduite à dix milles par heure; les convois transportent en outre la moitié moins de fret qu'autrefois. Les traverses en bois qui supportent les rails sont pourries, et dans beaucoup de localités on n'a pu élever des arbres pour les remplacer; les compagnies, ruinées par la guerre, n'ont pu faire de semblables frais. Souvent aussi les rails eux-mêmes sont brisés ou fondus et mis hors de service, et l'on manque de fer pour en poser de nouveaux. Sur quelques tronçons de ligne, on a dû employer des rails en bois, qui étaient cassés après le passage d'un seul train. Les machines et le matériel roulant en général ne sont pas dans un meilleur état; il y a bien des locomotives entièrement perdues, et d'autres sont si avariées que le mécanicien qui les dirige fait acte de courage en s'aventurant sur des machines dont le mécanisme ne tient pour ainsi dire plus à rien. Il n'est pas jusqu'au matériel télégraphique que les confédérés n'aient de la peine à entretenir; les premiers arbres venus font l'office de poteaux, mais le fer manque souvent pour fabriquer de nouveaux fils. Voici un fait curieux relaté dans la *Confederacy* d'Atlanta:

« Le gouvernement confédéré ayant voulu établir une ligne télégraphique directe entre Mobile et Savannah, on n'a pu trouver d'abord assez de fer pour installer un fil. Il a fallu six mois pour y arriver. La grande difficulté a été ensuite de trouver du verre ou de la porcelaine pour isoler les fils. Notre gouverneur y est parvenu en ce qui concerne le parcouru en Géorgie, en faisant appel aux familles pour en obtenir les matières désirées.

Tout le fer du Sud en effet, les cloches, les colonnettes et les balustrades des maisons, tout a été remis au gouvernement pour en fondre des canons et des fusils.

Si le général Hooker est destiné à subir un revers, ce ne sera peut-être pas sur les bords du Rappahannock. On croit généralement au Nord que Lee va battre en retraite sur Richmond, afin d'être prêt à défendre la capitale contre une attaque par la rivière James. Longstreet et les deux Hill ont déjà quitté, comme on sait, l'armée de Fredericksburg.

Il n'y a pas moins de 130,000 déserteurs dans l'armée du Nord. Aussi le gouvernement est-il déterminé à déployer la plus grande vigueur contre tous les déserteurs que l'on pourra arrêter.

Dans l'Ouest, on ne les arrête pas comme on veut. Le comté de Noble, dans l'Ohio, s'est soulevé contre les exécutants de la loi, et le comté de Rush, dans l'Indiana, en a fait autant. Tout ce qu'a pu y faire une escouade de soldats a été d'arrêter six déserteurs; encore les agents de l'autorité ont-ils été attaqués, tandis qu'ils s'éloignaient avec les prisonniers, par cent hommes armés de fusils qui les leur ont repris. Il a fallu envoyer d'Indianapolis deux compagnies d'infanterie, qui ont enfin enmené les déserteurs et dispersé leurs défenseurs.

Nouvelles de Washington.

On lit dans le *Messenger Franco-Américain* de vendredi, 27 mars:

LA SITUATION FINANCIÈRE.

Il est officiellement constaté que la dette publique, au premier juillet prochain, s'élèvera à une somme beaucoup moins considérable que ne le comportaient les prévisions du ministre des finances.

Il n'est pas parfaitement exact que le gouvernement ait ouvert le premier des négociations pour un emprunt à l'étranger, ni qu'il soit venu du dehors des propositions déterminées; mais il est certain que des maisons importantes d'Europe ont fait des ouvertures; elles sont prêtes à souscrire un emprunt à des conditions beaucoup plus favorables qu'on aurait pu l'espérer, il y a quelques mois. Le gouvernement pourra ainsi obtenir une centaine de millions immédiatement. On a écrit au ministre des finances que cet accroissement du crédit des États-Unis était dû à la proclamation d'affranchissement.

TIRAGE AU SORT.

Le président a décidé que le tirage au sort commencerait dans les États qui n'ont pas complété leur contingent d'après le dernier appel, et qu'il ne serait procédé à cette mesure dans les autres États qu'après que les premiers auraient fourni tous les hommes manquants.

Mexique.

Le *Moniteur de l'Armée* extrait d'une correspondance du Mexique le récit qui suit de l'engagement dont il est question dans le résumé du rapport du général Forey:

« Péroto, le 19 janvier.

« Au moment de quitter Jalapa, nous nous désoleons d'avoir passé deux mois entiers à faire des marches et des contre-marches en escortant des convois, sans trouver l'occasion de nous mesurer avec l'ennemi, lorsque ma compagnie a en la bonne fortune d'une sanglante rencontre avec un corps mexicain, qui a appris à ses dépens que le soldat français ne comtes pas ses adversaires.

« Nous avions laissé derrière nous, à Puente Nacional une ambulance avec quelques malades; un convoi de huit voitures menées par des *arrieros* (Indiens) fut dirigé vers cette petite ville sous la protection de trois compagnies, dont la mienne. Arrivés sans encombre jusqu'à Plan del Rio, nous quittâmes cette bourgade le 28 décembre, pour faire notre dernière étape.

« L'arrière-garde, où j'étais, venait de s'engager à la suite des voitures dans une épaisse forêt séculaire, impénétrable au regard, mais animée par les cris de milliers d'oiseaux, lorsque mon administration fut subitement distraite par le bruit d'une vive fusillade en avant de moi. Presque aussitôt le fourré qui bordait le côté gauche de la route s'illumina d'éclairs, et les balles commencèrent à pleuvoir au milieu de nous.

« Le commandant de la colonne fit serrer les voitures et nous lança à la baïonnette dans les masses, laissant une garde et des tirailleurs autour du convoi. Ceux-ci eurent quelque peine à tenir en respect les *arrieros*, qui cherchaient à dételier leurs mules et à s'enfuir; un d'eux cependant se joignit bravement à nous pour les contenir, et se battit comme un lion, ayant à ses côtés sa jeune femme, jolie Indienne vraiment, qui faisait le coup de fusil comme un grenadier.

« Trois fois nous repoussâmes les Mexicains à la baïonnette au cri de: Vive l'Empereur! qui était celui de notre ralliement; trois fois ils revinrent avec acharnement; la quatrième fois enfin, ils lâchèrent pied. Nous étions exténués de fatigue, car ce ne fut qu'après une heure et demie de combat que nous restâmes maîtres du terrain et reprîmes notre marche vers Puente Nacional.

« Nous pûmes alors nous rendre compte des difficultés d'une lutte disproportionnée: 180 Français avaient triomphé de 7 à 800 Mexicains sous les ordres de Diaz Miron. Ce corps, qui s'était replié de Péroto vers les terres chaudes, à l'approche du général de Berthier, nous avait préparé une embuscade fortifiée par des branchages et disposée en échelon sur un développement de 500 mètres le long de la route. Ils ont laissé sur le carreau 50 à 60 hommes, et en ont emporté au moins autant plus ou moins grièvement blessés. Notre perte a été de 15 hommes hors de combat.

« Il faut croire que la légion a été bonne, car, au retour de Puente Nacional vers Jalapa, le convoi n'a pas été sérieusement inquiété sur sa marche.

« Nous venons d'atteindre Péroto après avoir traversé un pays magnifique. A mesure que nous nous élevons sur les plateaux, le froid se fait assez vivement sentir; mais nous soufflons dans nos doigts avec plaisir, en songeant que nous avons échappé aux dangers de la *terracaliente*.

« Adieu; j'espère dater une prochaine lettre de Puebla.

On lit dans le *Courrier des États-Unis*, du 26 mars:

L'ARMÉE FRANÇAISE AU MEXIQUE.—Les extraits suivants, empruntés à des lettres particulières, nullement écrites en vue de la publicité, prouvent à quel point ont été exagérés les embarras éprouvés dans ces derniers temps par l'armée du général Forey. Les lettres où nous lisons sont datées des premiers jours de février, au quartier-général de l'avant-garde commandée par le général Donay:

« Depuis que nous sommes arrivés sur le haut plateau de l'Anahuac, la santé des troupes s'est sensiblement améliorée. La gaité est revenue avec l'abondance. Aucun fait remarquable qui mérite d'être signalé, si ce n'est que nous avons trouvé du maïs en grande quantité; c'est le temps de la récolte. Le bled est moins abondant, parce que les libéraux en avaient accaparé des masses pour approvisionner Puebla. On en avait caché dans des souterrains qui ont été découverts, et les propriétaires le vendent à l'armée, qui le leur paie en belles onces. La viande ne manque pas non plus, ni les pommes de terre, ni les légumes; la seule chose qui fasse défaut, c'est le vin, encore le remplacent-on par le pulqué, liqueur blanchâtre extraite du cactus magnus, qui est la vigne du pays. Nous n'avons donc plus besoin de faire venir de la farine de Vera-Cruz, c'est au contraire l'Anahuac qui approvisionne Orizaba et Cordova.

« Notre situation devient chaque jour meilleure; et, depuis notre installation sur ces plateaux, nous faisons une campagne plutôt administrative que militaire, qui profite singulièrement à l'armée.

« En arrivant à Quecholac, nous avons vu toutes les meules des moulins brisées. L'ennemi avait deviné que les moulins étaient la grosse question du moment, et que notre mouvement en avant était en partie commandé par la nécessité de trouver à moudre les grains que nous possédions. Ces grains deviennent d'autant plus abondants que nous approchons davantage de Puebla. A force de travail et de persévérance, notre brigade est parvenue, soit en réparant les meules brisées, soit en faisant venir d'autres, non-seulement à subvenir largement à nos propres besoins, mais encore à mettre nos moulins à même de fournir, par mois, une réserve d'un millier de quintaux de farine de blé ou de maïs.

« Le blé, quel qu'on dise, est assez rare dans ce pays, et cela se comprend: tout ce qui est Indien, au Mexique, ne mange que des tortilles, espèces de galettes faites avec du maïs. Les familles aisées mangent seules du pain, et c'est la grande minorité. Du maïs, donc, nous en avons plus qu'il n'en faut, et en composant la ration moitié de farine de blé et moitié de farine de maïs, nous obtenons encore un pain de qualité saine et nourrissante.

« Somme toute, les moments actuels ne sont pas perdus; car nous assurons l'avenir de tout le corps expéditionnaire.

« Le courrier que nous enverrons dans quinze jours n'aura probablement pas encore grand intérêt de nouveau. Mais le suivant devra vous apprendre ou la prise de la ville, ou les opérations qui y conduiront définitivement.

Chicotini, le 23 février 1863.

M. le Rédacteur,
Je ne répondrai que quelques mots à M. Talbot.

Je suis entièrement satisfait de l'admission qu'il fait sur l'étendue de ses connaissances du territoire du Saguenay, en disant qu'il a visité, dans le cours de dix mois de ministère, les diverses parties de la paroisse de Saint-François-Xavier de Chicoutimi, savoir: La concession des Rodins, la concession des Chats-Oints, Sainte-Anne située à huit arpents au nord du presbytère de Chicoutimi, le célèbre poste des Beufs (puisqu'il veut qu'il soit célèbre) mais que pour être plus véridique, plus *politique*, il aurait dû appeler poste Saint-Martin, et de plus la Grande Baie, port où en été la plupart des voyageurs sont obligés de débarquer et par où en hiver tous les voyageurs étrangers sont obligés de passer. En parlant de son exploration du comté de l'émigration M. T. aurait pu de même citer les noms des concessions de la paroisse de Saint-Antoine et le port de la Rivière du Loup. Si M. T. a visité la Rivière Bleue, etc., etc., comme il a visité le comté de Chicoutimi, je crois être justifiable d'avoir employé le mot *présumé*.

« Je n'ai pas dit que les terres de l'émigration, etc., etc., étaient mauvaises, mais que M. T. ne connaissait pas suffisamment le comté de Chicoutimi ne pouvait pas établir une préférence en faveur de ces terres sur celles du Saguenay. MM. Russell et Bouchette qui ont visité les deux comtés ne font aucune comparaison. Dans sa dernière correspondance M. T. se borne à dire, pour l'amour de la vérité, sans doute, que les *fruits* de la Rivière Bleue, etc., etc., sont préférables.

M. T. admet le témoignage des révérends messieurs Hébert, Pilote et Tremblay: Or les œuvres encore bien plus que les discours de ces messieurs prouvent quelque chose, et j'ai cité ces messieurs comme pouvant donner des informations exactes vu qu'ils ont une connaissance suffisante des lieux. M. T. dit que pour compter des *côtes* et des *rochers* il n'est pas nécessaire d'avoir le titre de grand colonisateur; vrai, absolument vrai; mais pas nécessaire non plus de se servir de ces termes pour dépeindre tout un territoire.

Si j'ai dit d'une manière générale que les terres situées en arrière des seigneuries de la cote du Sud sont sablonneuses, c'est que je n'ai saisi quelque chose par moi-même, ayant été employé pendant quatre mois à l'exploration d'une partie de ces terres, et ayant eu de plus des informations que je crois d'autant plus exactes que M. T. ne contredit pas le fait. Je prie M. T. de remarquer que j'ai dit que ces terres étaient non pas moins bonnes, mais non préférables à celles du Saguenay.

A celui qui a l'intention de s'établir sur une nouvelle terre le soin de faire son choix; et à tous ceux qui croient devoir donner des conseils, y compris les amateurs de noms poétiques, le soin de ne pas se laisser aller à l'exagération.

M. T. a eu voir le ton de l'Alarmer là où il n'y a que le ton de la bienveillance. Je n'ai dit que strictement ce qu'il fallait dire pour relever ce qui n'est peut-être qu'un écart de l'imagination.

Que je sois vigilant ou non, mieux vaut tard que jamais.

Je prends congé de M. T. en le remerciant encore une fois d'avoir admis, pour l'amour de la vérité, j'en suis persuadé, que ses explorations du comté de Chicoutimi se sont étendues (et ce, dans l'exercice de son ministère) depuis l'église de Saint-François-Xavier de Chicoutimi jusqu'aux limites les plus reculées de la paroisse de Saint-François-Xavier de Chicoutimi.

P. A. T.
Le *Canadien* est prié de reproduire cette correspondance.

FAITS DIVERS.

—La *Gazette* officielle contient une proclamation changeant les périodes des termes des différentes Cours dans le District de St. François. Deux termes de la Cour Criminelle devront être tenus à Sherbrooke chaque année, les 1ers jours d'avril et d'octobre. Quatre termes de la Cour Supérieure, du 20 au 26 des mois de février, mai, octobre, et décembre. Quatre termes de la Cour de Circuit à Sherbrooke du 10 au 16 février, mai, octobre et décembre. Trois termes pour le comté de Compton, du 8 au 10 janvier, juin et novembre. Quatre termes pour le comté de Stanstead, du 1er au 4 de février, juin, septembre, et décembre. Trois termes dans le comté de Richmond, du 1er au 5 de mars, juillet et novembre, et trois termes à Danville, pour le comté de Richmond, du 14 au 18 de janvier, avril et septembre.

—Le *Victor*, de cette ville, a dû avoir appris que l'on avait trouvé de l'or dans le sable d'une source près de la mine de envire de la Rivière-Noire, à moins de 6 milles de la voie ferrée du Grand-Tronc. Une compagnie américaine, ajoute le même journal, avec un capital de \$75,000, a fait l'acquisition d'une mine qui promet d'être productive, dans le township d'Herford, et commencera à l'exploiter au printemps. Il regrette que toutes ces places importantes passent aux mains de capitalistes étrangers.

SUCRE NOUVEAU.—Depuis plusieurs jours, dit le *Colonisateur* de Montréal, du 28 mars, nous avons sur nos marchés du sirop d'érable et du sucre nouveau.

LE PRINTemps A L'ŒUVRE.—On écrit de Philadelphie que les boutiques de Chesnut street étaient en abondance des fraises et des tomates, qui arrivent de Norfolk et de Hiltan Head. Les tomates se paient cinquante cents le quart, et les fraises sont cotées à vingt-cinq cents la douzaine. Ces dernières sont récoltées par les nègres de *contrebande* qui sont en grand nombre dans les régions de la forteresse Monroe et de l'embouchure de la rivière James, et qui occupent leurs loisirs à cette industrie printanière.

SINGULIÈRE EXPLICATION.—On lit dans l'*Argus* d'Albany:

« La raison qui, dit-on, a fait fixer à 20 ans au lieu de 18 le point de départ de la conscription, c'est que le jeune Robert, fils de M. Lincoln, a passé dix-huit ans et n'en a pas encore vingt, et que sa mère n'a pas pu se faire à l'idée que son fils pût être appelé à une si désagréable et si dangereuse besogne que de combattre les rebelles.

NOYÉ.—Mardi dernier, l'enfant unique de M. L. T. Duplessis, marchand de Trois-Rivières, était à s'amuser sur la glace, devant la ville, lorsque tout à coup, elle se brisa sous ses pas et l'enfant disparut à l'instant. On n'a pu encore retrouver le cadavre. Voici son signalement: blouse et pantalon gris-fer, veste grise, chemise de coton blanc, corps de flanelle bleue. Il était âgé de six ans. Une récompense généreuse est offerte à ceux qui le trouveront. —(*L'Ere Nouvelle*.)

MORT DE BOISSON.—Le 20 du courant un malheureux du nom de Kingsley, que l'on pense de Montréal, est mort d'ivresse dans une petite taverne du Village de L'Herthier.

Le spectacle qui présentait l'état de cet homme est des plus révoltants. Il était entré la veille dans cette taverne obscure avec un compagnon, pour boire. Ils s'acquittèrent de cette malheureuse tâche au point que l'un d'eux fut trouvé le lendemain gisant sur le plancher, laissant voir toute l'horreur d'un si pénible état. Une enquête fut instituée sur son cadavre. Cet étranger à la paroisse, paraissait avoir 35 ans. —(*Idem*.)

—Le *Charivari* a publié ces jours derniers une gravure d'une actualité palpitante.

Sur le premier plan un trouper, décoré des médailles de Crimée, d'Italie et de Chine; derrière lui et à sa droite, une Mexicaine et une Cochinchinoise, causant tranquillement de leurs affaires; à gauche, une Polonoise en pleurs s'éloigne de lui.

Le trouper se mord la moustache, serre le poing et s'écrie:

« Vlà z'une pauvre petite qu'on chagrine longtemps; j'aimerais bien mieux m'occuper d'elle que de ces autres z'étrangères dont auxquelles je m'inquiète peu désormais... Mais, pas d'flexion, Dumanet, et attention z'un commandement... »

LE COTON CHINOIS.—On écrit de Hong-Kong, 28 décembre 1862:

« La prolongation de la lutte entre les États de l'Amérique du Nord donne lieu depuis quelque temps, en Chine, à un fait normal qui commence à fixer l'attention du commerce.

« Il y a quelques mois à peine, la Chine, loin d'envoyer du coton sur les marchés extérieurs, en recevait au contraire de la presqu'île du Gange pour les provinces du Sud. Aujourd'hui, elle en exporte des quantités relativement considérables: on n'estime pas, en effet, à moins de 130,000 balles, les expéditions qui ont eu lieu en 1862, et presque tous ces envois, dirigés notamment vers l'Angleterre, datent du dernier semestre.

« Ce coton est récolté dans le Nord, et les deux principales espèces qu'il présente empruntent leur nom aux ports de Sang Hai et de Ningpo. La plupart des expéditions sont effectuées directement de ces ports à destination de l'Europe; mais, comme par suite de la cessation de l'importation des cotons indiens, le sud de la Chine est obligé de demander cet article aux provinces du nord, des envois sont également dirigés vers Hong-Kong, où il y a, en ce moment, un stock d'environ 30,000 balles, soit 3,600,000 livres. Les derniers prix cotés sur cette place donnent une moyenne de 20 cts. pour le coton de Shang-Hai et de 22 cts. pour le coton de Ningpo.

« Les exportations dont il s'agit continueront-elles à s'accroître, et ce pays est-il appelé à devenir, en ce qui concerne le coton, une source d'approvisionnement importante? Les uns le pensent, les autres sont d'un avis contraire; mais le mieux paraît être, pour le moment, de se borner à constater le fait nouveau qui se produit, sans chercher à en tirer des conséquences qui ne peuvent être que très problématiques.

ANNONCES NOUVELLES.

Société de Bâtisse de Stadacona.—W. Miller.
Onguent Ophthalmique de Chamberlain.
La Banque Nationale.—F. Vézina.
Les Anciens Canadiens.—par Philippe Aubert de Gaspé.
Bureau des Travaux Publics.—T. Trudeau.

COMMERCE.

Montréal, 27 mars 1863.
Il n'y a aucun changement à signaler dans les prix relativement au commerce en gros épiceries en général.
Les derniers avis venus de la Chine mandent que les prix du thé sont de beaucoup au-dessus des prix de l'année dernière et les importations qui viennent de là seront conséquemment à des prix plus élevés. Le marché anglais est ferme pour les qualités supérieures; pendant que les prix des qualités inférieures sont bas.
La demande ici n'est pas grande; le thé de qualité fine n'est pas en surabondance, et voici quels sont les prix qu'on paye: 45c à 85c par livre, twankay et hyson skin, 30c à 50c; Japon 50c à 62c.
Il y a un bon approvisionnement de sucre sur le marché. Pour effectuer de grandes ventes les acheteurs devront faire quelque concession; mais comme les importations aux prix courants laissent peu de marge au profit, les vendeurs tiennent ferme généralement. Le sucre de qualité très inférieure peut être obtenu à environ \$7.50; le bon à \$8 et le prime à \$8.50.
Le marché aux provisions est très languissant, tous les prix pourraient être donnés seraient entièrement nominaux.
Le *Times* de Chicago dit que les taux des frets sur les lacs seront au commencement de la saison et probablement tout l'été plus bas que l'année dernière. Un grand nombre de navires se proposent de prendre d'autres frets si les frets de grain ne paient pas d'une manière satisfaisante.

MARCHÉS DE NEW-YORK.

31 Mars.
Reçu 5,948 quintaux de fleur; le marché est un tant soit peu plus ferme et très tranquille; ventes, 7,200 quintaux; \$6.40 à \$6.55 pour supérieure des États; 6,75 à \$6.80 pour extra des États; 7,00 à 7,25 pour choisie des États; 6,45 à 6,60 pour su-

perfine de l'Ouest; 6,75 à 7,25 pour commune et moyenne de l'Ouest; 7,15 à 7,30 pour commune et bonne marchandise de l'Ohio; Fleur canadienne un peu plus ferme; ventes, 400 quarts. \$6.75 à 7,00 pour commune; 7,50 à 8,75 pour extra choisie.

Fleur de riz ferme, \$3.75 à 5.25.
Blé très tranquille et nominal; \$1.59 à 1.60 pour blé de printemps de Chicago; 1,62 à 1,64 pour Milwaukee Club; 1,65 à 1,67 pour Amber d'Iowa; 1,69 à 1,73 pour rouge d'hiver de l'Ouest; 1,72 à 1,75 pour Amber du Michigan.

Riz, tranquille.
Orge, nominale à \$1.48 et 1.60.
Blé d'Inde, reçu 4,480 minots; marché un peu plus ferme et tranquille; ventes 45,000 minots; 89c à 91c pour sain mêlé de l'Ouest; 82 à 88c pour non sain.

Avoine tranquille; 72c à 77 pour avoine du Canada, de l'Ouest et des États.
Lard ferme.
Fonds moins fermes.
Argent en demande à 6 par cent.
Change sterling, tranquille à 1104 pour espèces.
Or plus ferme aux anciennes cotes—1434.

Naisances.

Le 27 de mars, la dame d'Elzéar Fiset, écuier, avocat, a mis au monde un fils.
A Laprairie, le 27 mars, la dame de Ludger Ste. Marie, écuier, un fils.

Décès.

A Ste. Anne de la Pocatière, le 26 de mars, à l'âge de 13 jours, Joseph Benoit, enfant du Dr. Déchêne.

A Saint-Henri, le 25 mars, après une maladie soufferte avec la plus grande résignation, sieur Pierre Boutillet, âgé de 55 ans et 5 mois; il laisse pour déplorer sa perte une épouse éplorée et un grand nombre de parents et d'amis.
A Montréal, le 25 mars, Reginald John Plimsoll, 63 ans, avocat, fils aîné de John Plimsoll, 63 ans, à l'âge de 23 ans et 6 mois.

A la Baie du Febvre, vendredi, le 27 mars, Joseph Wilfred, enfant de Joseph Duguay, 63 ans, âgé d'un mois.

A Montréal, le 29 mars, dame Magdeleine Gourdeau, veuve de feu Elie Boucher, à l'âge de 72 ans.

La Banque Nationale.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE semi-annuel de QUATRE PAR CENT sur le capital versé de cette institution sera payable à son bureau, en cette ville, le et après, VENDREDI le 1er MAI prochain.
Le livre de transports sera fermé du 16 au 30 AVRIL inclusivement.

L'Assemblée Annuelle des Actionnaires sera tenue dans les bureaux de la Banque, MARDI le 5 de MAI prochain à 3 HEURES et demie précises P. M. pour l'élection des Directeurs et autres affaires de la Banque.
Par ordre, F. VÉZINA, Caissier.

Québec, 30 mars 1863. 603-1m-1ps

LES ANCIENS CANADIENS

PAR PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.
(Publié par la direction du "Foyer Canadien.")

Cet ouvrage est maintenant en vente chez les éditeurs, MM. DESBARATS, et chez les Libraires. Prix:—UNE piastre.
Aux abonnés du *CANADIEN*, 75 cents.
Québec, 1er avril 1863. 602-3f

Société de Bâtisse de Stadacona.

LA TRENTIÈME-SIXIÈME vente mensuelle d'Actions aura lieu LUNDI prochain, le 6 AVRIL, à huit heures P. M.

Par ordre, W. MILLER, Secrétaire.
1er Avril 1863. 216

Onguent Ophthalmique

DE CHAMBERLAIN.
CURIE CERTAINE POUR

Inflammations, Taies, Cataractes et autres

DÉSORDRES EXTERNES

DES YEUX ET DES PAUPIÈRES.

Cet onguent anglais a subi une expérience de plus de cinquante ans.

DES Certificats des cures qu'il a faites sont imprimés sur les enveloppes de chaque pot. Parmi ceux-ci sont les plus forts certificats de sa remarquable efficacité des personnes suivantes résidant à Québec, savoir: G. Wakeham, éc., préfet de l'Asile des Aliénés, M. Wm. Convey et M. M. Hawkins, rue St. Paul, à qui on pourra s'informer.

A vendre à Québec, par appointment, en gros et en détail, par JOHN MUSSON et Cie, J. S. BOWEN, J. E. BURKE, BOWLES et McLEOD, J. H. MARSH, J. W. McLEOD, W. E. BRUNET et A. STURTON.
30 mars 1863. 600-1m

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.

ON recevra à ce bureau jusqu'à MIDI, SAMEDI le 4 AVRIL prochain, des soumissions pour la construction d'une bâtisse en bois à un étage, sur le quai de la vieille Douane, basse-ville, Québec. Des plans et devis en seront exhibés et toutes autres informations pourront être reçues à ce bureau.

Les soumissions devront être adressées au secrétaire des Travaux Publics, à Québec, et marquées sur le dos "Soumissions pour une bâtisse sur le quai de la vieille douane."
Par ordre, T. TRUDEAU, Secrétaire.
Département des Travaux Publics, Québec, 1er avril 1863. 601-1f

AVIS aux Contracteurs.

DES soumissions cachetées adressées au sous-désigné seront reçues à QUÉBEC jusqu'à MIDI, MERCREDI, 15 Avril prochain, pour la construction et la livraison de QUATRE PAIRES d'Écluses pour les canaux de Carillon et de Grenville.
Des plans et spécification peuvent être vus à ce bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après le 27 courant, VENDREDI, et des blancs de soumission obtenant. A chaque soumission devra être attaché la signature de deux personnes solvables, résidant dans les limites de la Province, qui voudront bien se porter garantes, pour la due exécution de l'ouvrage.
Par ordre, T. TRUDEAU, Secrétaire.
Département des Travaux Publics, Québec, 27 mars 1863. 597-2s



Malle pour l'Angleterre, PAR LA LIGNE CANADIENNE.

Bureau de Poste de Québec, 27 mars 1863.
UNE Malle pour l'Angleterre, par la ligne canadienne, sera close à ce bureau, VENDREDI, le 3 avril, à MIDI.

J. SEWELL, Maître de Poste.
Québec, 30 mars 1863. 598



Malle pour l'Angleterre, PAR LA LIGNE CUNARD.

Bureau de Poste de Québec, 27 mars 1863.
UNE Malle pour l'Angleterre, par la ligne Cunard, via New-York, sera close à ce bureau, SAMEDI, le 4 avril, à 3 h. P. M.

J. SEWELL, Maître de Poste.
Québec, 30 mars 1863. 599

L'OFFICE

DE LA SEMAINE SAINTE, SELON LE MISSEL ET LE BRÉVIAIRE ROMAIN, Publié avec l'approbation de Mgr l'Administrateur A vendre chez LEGER BROUSSEAU.

BAZAR

DE LA Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Le public est respectueusement informé que le Bazar de cette Société déjà annoncé s'ouvrira MARDI le 14ème jour d'AVRIL prochain dans la MAISON ROSS, rue ST. JEAN, et se continuera les jours suivants.

Les personnes

BIOGRAPHIE

DU CHEVALIER

FALARDEAU

PAR EUGENE DE RIVES

CHARMANTE petite brochure d'une centaine de pages avec
superbe
PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE ET AUTOGRAPHE.

PRIX : 25 CENTS.

Comme le nombre des exemplaires est peu étendu, les amateurs
seront bien de se hâter.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire, No. 7, Rue Buade,
Haute-Ville, vis-à-vis le Presbytère.N. B. S. vend aussi à MONTREAL, chez MM. FABRE & GRA-
VEL et J. B. ROLLAND & FILS, Libraires.
Québec, 28 juillet 1862.

ILLUSTRATED SCIENTIFIC AMERICAN.

Le meilleur journal de mécanique du monde.

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

VOLUME VII. — NOUVELLE SÉRIE

UN nouveau volume de ce journal populaire
commence le 1er janvier. Il est publié heb-
domadairement, et chaque numéro contient seize
pages d'informations utiles et de cinq à six gravures
originales d'inventions et découvertes nouvelles,
toutes préparées expressément pour ses colonnes.

Toutes nos marchandises sont garanties.

100,000 Dollars de Meubles,

PRIX DE FABRIQUE.

WEIL & BRUNSDORF,

125 et 127, Kingston street, New-York.

ATTENDU l'état des affaires, nous offrons au
public toutes nos marchandises à très bas prix.
Nos meubles de salons, de bibliothèques, de salles
à manger et de chambres à coucher, sont faits avec
les meilleurs matériaux et d'après les modèles les
plus nouveaux.

Exportation pour le Canada.

24 oct. 1862. 424

Compagnie Hambourgeoise.

HAMBURG, SOUTHAMPTON, LONDRES ET LE HAVRE.

LES bateaux à vapeur en fer de la compagnie
de paquebot hambourgeoise-américaine partiront
de New-York pour Hambourg via Southampton
avec la maille des Etats-Unis et des passages pour
le Havre, Londres, Southampton et Hambourg
comme suit :

Saxonia, capitaine H. Ehlers, le 18 octobre.
Bavaria, capitaine E. Mier, le 1er novembre.
Hammonia, capitaine H. F. Schwensen, le 15 no-
vembre.
Teutonia, capitaine H. Taube, le 29 novembre.
Borussia, capitaine N. Frautmann, le 12 décembre.
Germania, 2,600 tonnes, en construction.
Première cabine : \$115 — Seconde cabine : \$70
— Entrepôt : \$40.

S'adresser à C. B. RICHARD & BOAS,

151, Broadway, New-York.

24 oct. 1862. 423

VIN

ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMA.

DE A. D'ANDURAN

MÉDECIN-PHARMACIEN.

DEPUIS des siècles des patholo-
gistes ont cherché en vain un remède qui eût
un action efficace dans le traitement de la goutte
et du rhumatisme articulaire aigu et chronique.
grand nombre de préparations ont été employées
avec plus ou moins de succès, mais aucune n'a ob-
tenu de résultats aussi sûrs et aussi prompts
le remède que j'ai composé.

N'est-il pas merveilleux en effet de voir un
remède, dérivant sur son lit, se transformer en plus
affectueux douleurs, se trouver débarrassé de son
mal, presque immédiatement, par l'emploi de ma
préparation.

Les affections goutteuses nouvelles sont guéries
radicalement par l'usage de mon remède. Dans les
anciennes, il en éloigne de plus en plus les accès et
les rend très-bénins.

J'étais atteint depuis longtemps de la goutte, au
point que je ne pouvais plus visiter mes malades.
C'est pour me guérir de cette maladie ou tout
au moins en atténuer les progrès que je composai, après
bien des essais sur moi-même, mon remède, et je
puis dire avec satisfaction que j'y suis parvenu.

C'est avec bonheur aujourd'hui que je peux mettre
à la disposition des médecins un spécifique certain
contre cette cruelle maladie.

Je l'ai offert gratis aux médecins qui ont voulu
l'expérimenter, un grand nombre ont répondu à mon
appel, de nombreuses et heureuses expériences ont
été faites sur presque tous les points de la France.
Le gouvernement anglais, après l'avoir soumis
l'approbation de la commission médicale de la guerre
a accepté ce baillon pour être employés dans
les hôpitaux militaires.

MODE D'ADMINISTRATION.

Voir les prospectus qui accompagnent les fiocons.
Pendant l'administration du remède, il n'est pas
nécessaire de s'assujettir à aucun régime particulier.
L'alimentation doit être modérée, sans privation.
On aura le soin de se couvrir chaudement
pour favoriser la transpiration que ce remède pro-
voque.

Le traitement du rhumatisme articulaire et
ostéoculaire diffère peu, il demande seulement à être
continué plus longtemps; le malade aura le soin de
se suspendre le remède tous les huit à dix
jours, pendant deux jours, pour le reprendre en
recommençant par une petite cuillerée matin et
soir.

Dans le traitement du rhumatisme articulaire
aigu, le médecin pourra, s'il le juge à propos, employer
les antiphlogistiques concurremment avec mon re-
mède.

Entre autres des nombreuses observations que je
possède, j'en citerai seulement quelques-unes qui
feront connaître suffisamment la valeur thérapeu-
tique de mon remède.

Ma préparation a été l'objet de rapports favo-
rables de plusieurs journaux de médecine.

A. D'ANDURAN.

Quelques fiocons ont été envoyés pour essai à la
librairie de

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,
No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

PRIX — \$3 le fiocon — COMPTANT

PLUMES D'OR PORTATIVES, dans des étuis
de gutta-percha.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Di-
jon, le 17 août 1854, a constaté, sur le Rap-
port de MM. Chevalier et O. Henry, MEM-
BRES DE L'ACADEMIE IMP. DE MEDECINE,
et LASSIGNY, professeur de chimie à l'Ecole
d'Alfort, experts désignés par elle pour en
faire l'analyse, "que l'Elixir de Guillé,
préparé par Paul Gage, était un médi-
cament perfectionné, toujours régulier dans
son action; qu'il n'était point un remède se-
cret, et que la vente en devait être autori-
sée."

ELIXIR

DR. GUILLÉ,

LE SEUL AUTHENTIQUE,

PRÉPARÉ PAR

PAUL GAGE,

A PARIS,

Rue de Grenelle-Saint-Germain,

No. 13.

ASTHMES, CATARRHE, COQUELUCHE, RHU-
MES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATION
DE POITRINE, etc.—Ces affections sont le ré-
sultat d'une accumulation, dans le tissu même
du poumon et sur la surface des bronches,
d'une matière glaireuse, ACIDE, VISQUEUSE,
ÉPAISSE, qui s'est développée dans le poumon
à la suite d'une inflammation. La trachée-ar-
rière est bouchée, le poumon ne se dilate plus,
la respiration devient impossible. La nature
cherche à expulser cette HUMEUR GLAIREUSE
par des accès de toux convulsive, et le malade
meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui admi-
nistrer l'Elixir pour supplier aux efforts im-
puissants de la nature.

APOLÉXIE, PARALYSIE.—Le cerveau es-
traversé par une quantité infinie de vaisseaux
sanguins et lymphatiques; il est enveloppé
d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui
exsude une humeur glaireuse chargée d'entre-
tenir cet organe dans un état d'humidité con-
venable. Aussitôt que, par une cause quel-
conque, un peu d'inflammation se développe,
soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphati-
ques, soit dans la pellicule ou membrane mu-
queuse, et que, par suite, l'humeur glaireuse
est excrétée plus abondamment qu'il ne convient,
il y a ÉPANCHEMENT de cette humeur dans le
cerveau, et, peu après, APOLÉXIE ET PARALY-
SIE.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un pareil
malheur, c'est d'user de l'Elixir de Guillé
avant, pendant et après l'ÉPANCHEMENT,
pour le prévenir, et pour en opérer la résorp-
tion par une dérivation puissante sur le tube
intestinal, s'il y a eu lieu.

BILE, MALADIES BILIEUSES, FIEVRE JAUNE,
JAUNISSE, INDIGESTION, CHOLERA-MORBUS,
etc.—Lorsque le foie est devenu le siège d'une
inflammation violente, cette inflammation se
communique à la rate, à l'estomac et aux in-
testins par suite d'un débordement de bile
dans ces divers organes. Une véritable infec-
tion purulente par la bile se développe; la
jaunisse, la fièvre jaune, les fièvres putrides et
bilieuses, les fièvres de marais, le choléra et les
maladies pestilentielles se déclarent, les calculs
biliaires se forment dans la vésicule du fiel,
etc. Pour prévenir ces désordres, il faut ex-
pulser du foie la bile putréfiée par l'inflamma-
tion, au fur et à mesure qu'elle se produit, et
employer à cet effet l'Elixir de Guillé préparé
par PAUL GAGE, qui réunit, à une action
purgative douce, des qualités toniques et anti-
putrides.

CATARRHE DE LA VESSIE.—Lorsque les
urines sont surchargées d'une matière glai-
reuse, QUELQUES-FOIS ROUGEÂTRE, ROUGEÂTRE,
quelquefois fétide et pour ainsi dire HUI-
LEUSE, cette matière irrite les parois de la
vessie et y développe le catarrhe vésical. GU-
RISON : empêcher la matière glaireuse de sé-
journer dans la vessie et d'y pénétrer en usant
de l'Elixir de Guillé préparé par PAUL GAGE.

GOUTTE ET RHUMATISME.—Ces deux ma-
ladies graves doivent leur origine à une ma-
tière glaireuse, ACIDE, qui s'est fixée sur les mem-
branes synoviales des articulations et sur les
aponévroses qui enveloppent les muscles. In-
diquer la cause de ces maladies, c'est indiquer
le remède; c'est dire que l'Elixir de Guillé
préparé par PAUL GAGE est le meilleur agent
qu'on puisse employer pour soulager vite et
guérir solidement. La guérison se complète
par l'usage du Tissu Electro-Magnétique.

Nous pourrions passer en revue la série com-
plète des maladies occasionnées par les glaires.
Nous préférons renvoyer le lecteur au petit li-
vre dont sont extraits les paragraphes qui pré-
cèdent, et qui se délivre gratis avec chaque
bouteille d'Elixir de Guillé.

Chaque bouteille est entourée du TRAITE
DES GLAIRES dont le dépôt légal a été fait à
Paris et à l'étranger pour conserver aux au-
teurs et éditeurs la propriété littéraire exclu-
sive, et chaque bouteille qui sera livrée sans
être accompagnée doit être refusée comme
contrefaite. Cette brochure est traduite dans
toutes les langues de l'Europe.

Prix des fiocons : 3 fr. 50 et 6 fr.,
pris à Paris, et 4 fr. 25 et 6 fr. 75
Francs pour tous les points de
la Belgique.

AVIS IMPORTANT.—On annonce dans les jour-
naux de Bruxelles, comme étant de M. Guillé, un
Elixir préparé selon la formule de Dorvault; M.
Guillé et ses ayant-cause protestent énergiquement
contre cette prétendue formule et le produit, qui
est l'un et l'autre deux mensonges destinés à
tromper le public.

Tissu Electro-Magnétique approuvé
par l'Académie de Médecine.

Ce Tissu doit ses propriétés curatives à la
substance dont il est composé, et aux métaux
de la pile voltaïque qui y sont incorporés en
poudre impalpable. Son action est énergique
sur l'appareil dermoïde. Il y développe une
transpiration abondante, et quelquefois une
éruption dérivative éminemment salutaire.

Ce Tissu est d'une solidité telle qu'il dure
indéfiniment, et que l'usage en est plus écono-
mique et plus efficace que celui des papiers dits
chimiques dont l'action est souvent, nulle, et
qui salissent le corps et le linge. Les méde-
cins qui l'ont employé savent qu'il guérit sou-
vent, et SOULAGE TOUJOURS les Douleurs
goutteuses et rhumatismales, les Neuralgies de
toute nature, les Migraines, les Infiltrations sé-
reuses et hydropiques, les Inflammations de la

pleure et du poumon, etc., etc.; en un mot,
toutes les affections qui se modifient par la
surexcitation du tissu cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris
l'ont recommandé.

Prix : 5 et 10 fr. la boîte, pris à Paris
et 6 fr. et 11 fr. Franco pour tous
les points de la Belgique.

ON TROUVE à la même adresse le TAF-
FETAS GOMME de PAUL GAGE, pour la guérison
radicale des cors, oignons et durillons, dont
vingt années de succès attestent l'efficacité in-
contestable.—Prix : 2 fr. pour la France, et
2 fr. 25 pour la Belgique.

M. Paul Gage ayant à se plaindre de la
contrefaçon, a pris la détermination d'envoyer
franco son Elixir, son Tissu et son TAF-
FETAS aux prix ci-dessus fixés pour toute la
Belgique; les malades, en s'adressant à lui,
seront donc sûrs d'avoir que des médi-
caments authentiques.

A vendre chez
LEGER BROUSSEAU,
Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

ETABLISSEMENT CONSIDÉRABLE

Marchand Ferblantier,

A l'enseigne de la Cafetière,

55, RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.

Le soussigné tout en remerciant le public de la
ville de Québec et des campagnes environ-
nantes de l'encouragement et du patronage con-
stant qu'il en a reçu, a l'honneur de l'informer qu'il
vient de faire à son Etablissement des réparations
considérables en l'augmentant de tous les articles de
l'ère québécoise qui se trouvent dans la ligne de
Marchand Ferblantier.

On trouve toujours dans son magasin outre les
articles de Ferblanteries, des Poêles de toutes gran-
deurs et dans le dernier goût, tels que Poêles de
Fantaisie pour salle à dîner, pour salon et pour cor-
ridors, ainsi que Poêles à cuisine avec tous les vais-
seaux.

Le soussigné exécutera comme par le passé tous
les ordres qu'on voudra bien lui donner pour mon-
ter les poêles et tuyaux et pour tout ouvrage en
plomb, appareils à gaz, etc., etc. à des prix très
raisonnables et à la plus grande satisfaction des
personnes qui lui accorderont leur patronage.

OLIVIER DESLAURIER.

Québec, 12 sep. 1862. 480

BOIS A VENDRE.

Le soussigné offre à ses pratiques et au public
en général :
15,000 PLANCHES de Pin et d'Épinette, de 1
pouce.

800 MADRIERS de 1½ et 2 pouces.

300,000 BARDEAUX de premier choix.

2,000 PIECES de LAMBOURDES DE CEDRE.

Le tout sera vendu à des prix bien modérés.

BERRAUD — En arrière de la Halle du Palais.

Résidence : No. 22 rue Sainte-Geneviève, fau-
bourg Saint-Jean.

ANT. PAQUET,

Marchand de Bois à Commission.

Québec, 12 déc. 1862. 481

W. A. CURRY,

AGENT DE CHANGE

et COURTIER D'ASSURANCE,

Comptable et agent d'affaires,

3, BATISSES DE GOWEN, RUE SAINT-PIERRE

QUEBEC.

J'ai Fonds Obligations, Débiteurs, Billets de Change

et assurés de toutes espèces achetées et vendues.

Emprunts négociés.

Affaires conduites avec le Département des Terres

de la Couronne et autres Bureaux du Gouverne-
ment.

26 mai 1862 243-12m

COMPAGNIE

d'Assurance Maritime

DE QUEBEC.

DIRECTEURS :

HENRY J. NOAD, Président.

H. DUBORD, Vice-Président.

JAMES G. ROSS, W. WITTHALL,

J. GAUDRY, J. H. CLINT,

J. B. RENAUD, E. BURSTALL,

D. D. YOUNG.

ALEXANDER FRASER, Gérant et Secrétaire.

BUREAU :

Bâtisses de Renaud

RUE SAINT-PIERRE.

La compagnie est maintenant prête à émettre des

polices.

A. FRASER, Gérant et Secrétaire.

Québec, 21 juillet 1862. 309

CONDITIONS

du
COURRIER DU CANADA.

Prix de l'abonnement :

(Enrhumement d'avance.)

CANADA : Un an..... \$1,00

Six mois..... 2,00

Trois mois..... 1,20

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, Un an..... \$6,00

NOUVEAU-BRUNSWICK, Six mois..... 3,00

ANGLETERRE, Trois mois..... 2,00

FRANCE : Un an..... 50 francs

Six mois..... 25

Trois mois..... 12

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions

vantes, savoir :

Six lignes et au-dessous..... \$00 50

Pour chaque insertion subséquente, 00 12½

Pour les annonces d'une plus grande étendue

elles seront insérées à raison de 8cts par ligne pour

la première insertion, et de 2c. pour les insertions

subséquentes.

Toutes les lettres d'argent, demandes d'abonne-
ments et réclamations, doivent être adressées à
M. LEGER BROUSSEAU propriétaire, No. 7, Rue
Buade, vis-à-vis le Presbytère, (France)

IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR

LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE,

7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère,
QUEBEC

Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de
l'Île du Prince-Edouard, et Vice-Amiral
d'icelles, etc., etc. A Notre Hô-
tel du Gouvernement, en notre CITE de
QUEBEC, dans Notre dite Province du
Canada, ce DOUZIÈME jour de FE-
VRIER, dans l'année de Notre Seigneur
mil huit cent soixante-et-trois, et de
Notre Règne la Vingt-Sixième.

Par ordre,
J. O. BUREAU, Secrétaire.
20 mars 1863. 592-3f



PROCLAMATION.

PROVINCE DU } MONCK.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Roy-
aume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande,
Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou
qu'elles pourront concerner.—SALUT :
L. V. SCOTT, A TENDU que Charles Panet,
Proc. Génl., Louis Massin, Gens Barthe-
lemi Faribault, A. B. Sirois Duplessis et Charles
Cinq-Mars, Ecuyers, Commissaires d'ont nom-
més pour les fins du chapitre dix-huit des Statuts Ré-
fondus pour le Bas-Canada, dans et pour le Diocèse
Catholique Romain de Québec, tel que canonique-
ment reconnu et érigé dans le Bas-Canada par les
autorités ecclésiastiques. Et attendu que les dits
Charles Panet, A. B. Sirois, Duplessis et Charles
Cinq-Mars, trois des dits Commissaires comme sus-
dit, ont, en leur qualité de Commissaires comme
susdit, par et en vertu des dispositions contenues
dans le dit Acte, fait un rapport de leur opinion au
Gouverneur de Notre Province du Canada accom-
pagné d'un Procès-Verbal de leurs procédures, par le-
quel ils décrivent et déclarent les limites et bornes
qu'ils croient le plus expédient d'assigner à la pa-
roisse de NOTRE DAME DE PORTNEUF, dans le
Diocèse Catholique Romain de Québec, savoir :

La paroisse de Notre Dame de Portneuf, située
dans le comté de Portneuf, et district de Québec,
et comprenant parties de la Baronie de Portneuf,
et des seigneuries de Jacques Cartier et de Perthus,
sera bornée comme suit, savoir : vers le sud-est par
le fleuve St. Laurent, vers le nord-est par la ligne
qui sépare la terre du seigneur Augustin Dérè de
celle de Roger Leblond, écuyer, dans la dite baron-
nie de Portneuf, à partir du dit fleuve St. Laurent, jus-
qu'à la profondeur des dites terres; de là, allant
vers le nord-est par une ligne suivant le chemin
appelé le chemin neuf, passant par la profondeur
des dites terres jusqu'à la ligne sud-ouest de la dite
paroisse de St. Bazile; de là, allant vers le nord-
ouest par une ligne suivant d'abord la dite ligne
au sud-ouest de la dite paroisse de St. Bazile, puis
ensuite la ligne nord-est de la seigneurie de Per-
thus, jusqu'à la profondeur de la même seigneurie;
vers le nord-ouest par la ligne nord-ouest de la
seigneurie; vers le sud-ouest, à partir du dit fleuve
St. Laurent, partie par la ligne qui sépare la terre
de John Childs, écuyer, du domaine de sir Charles
Stuart, au premier rang de la seigneurie de Des-
chambault, partie par la ligne qui sépare la terre
de seigneur Joseph Poliquin de celle du seigneur
Hamelin, au second rang de la dite seigneurie, et
partie par la ligne qui sépare la terre du seigneur
Augustin Gignac de celle de seigneur Augustin Des-
laur, au troisième rang de la même seigneurie; de cette der-
nière ligne allant vers le nord-est par une ligne
suivant la ligne de séparation entre le dit troisième
rang, et le quatrième, jusqu'à la ligne sud-ouest de
la dite baronnie de Portneuf; de là, allant vers le
nord-ouest par une ligne suivant la dite ligne sud-
ouest de la dite baronnie, puis la ligne sud-ouest de
la dite seigneurie de Perthus, jusqu'à la profondeur
de la même seigneurie." SACHÉZ MAINTENANT que
Nous avons confirmé, établi et reconnu, comme par
les présentes Nous confirmons, établissons et recon-
naissons les dites limites et bornes comme devant
être et demeurer celles de la dite paroisse de Notre
Dame de Portneuf; et Nous avons érigé et déclaré
comme par les présentes Nous érigons et déclarons
la dite paroisse de Notre Dame de Portneuf, comme
devant être et demeurer une paroisse pour toutes fins
civiles, en conformité des dispositions du susdit Acte.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos
présentes Lettres Patentes, et à icelles fait
apposer le Grand Sceau de notre dite Pro-
vince du Canada; Témoin, Notre Très-
Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable
CHARLES STANLEY VICOMTE MONCK,
Baron Monck de Ballytrasmon, dans le
Comté de Wexford, Gouverneur Général
de l'Amérique Britannique du Nord, et
Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chief
dans et sur Nos Provinces du Canada, de
la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick
et de l'Île du Prince-Edouard, et Vice-
Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre
Hôtel du Gouvernement, en notre CITE
de QUEBEC, dans Notre dite Province du
Canada, ce DIX-SEPTIÈME jour de FE-
VRIER, dans l'année de Notre Seigneur,
mil huit cent soixante-et-trois, et de Notre
Règne la Vingt-Sixième.

Par Ordre,
J. O. BUREAU, Secrétaire.
20 mars 1863. 592-3f

COMPAGNIE
DES
Vapeurs Océaniques de
Montréal.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

Passagers inscrits pour Londonderry, Glas-

gow ou Liverpool.

Cartes de retour accordées à des taux réduits.

A ligne de cette Compagnie est composée des

vapeurs suivants de première classe.

NORWEGIAN, 2500 ton..... Capt. McMaster

HIBERNIAN, 2500 ton..... " Ballantine

BOHEMIAN, 22